

Saint-Genès-Champanelle



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

.....page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD pages 4 et 5

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPALpage 6

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONSpage 6

ÉCONOMIE ET FINANCES

TARIFS 2016page 7

- Eau
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Concession cimetièrre, caverne, columbarium, Jardin du souvenir
- Locations de salles 2016

TRAVAUX

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2015page 8

VOIRIE COMMUNALE ET SYLVO-PASTORALEpage 8

BÂTIMENTS pages 8 et 9

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENSpage 9

ESPACES VERTS, SPORTIFS ET PUBLICSpage 9

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTpage 9

INVESTISSEMENTS PETITS MATÉRIELSpage 9

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENTpage 10

TRAVAUX INTERCOMMUNAUX DU SIAEPpage 10

ACTUALITÉS

ELECTIONS RÉGIONALESpage 11

VŒUX DU MAIREpage 12

MÉDAILLES COMMUNALESpage 13

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTSpage 13

DES AGENTS COMMUNAUX MÉDAILLÉSpage 14

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)page 14

- Vœux et repas
- Atelier de la mobilité pour conducteurs expérimentés
- Conférence et ateliers mémoire

URBANISMEpage 15

- Eco-bourg de Saint-Genès
- Tarifs de location des parcelles communales à compter du 1^{er} janvier 2016

COMBIEN DE CHAMPANELLOIS ?page 15

AGENDA 21 pages 16 et 17

- Services techniques
- Services administratifs
- Multi accueil et groupe scolaire

AGENDA 21 pages 14 à 16

- Les agriculteurs s'informent sur la valorisation des haies
- L'Accord de Paris et l'Agenda 21
- Plantation arbre à Pardon

- Familles à énergie positive
- ADIL 63 propose un « Guide des aides à l'amélioration de l'habitat et à la rénovation thermique »
- Les prochains rendez-vous du Comité 21

PASSAGE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE HAUTE DÉFINITION (TNT HD)page 18

LA PAUSE MÉRIDIENNE FAIT SON SHOW !page 19

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLEpage 19

MULTI-ACCUEIL ET RELAIS ASSISTANTES MATERNELLESpage 19

CULTURE pages 20 et 21

- Concert Gospel
- Découverte d'ailleurs
- Exposition « Images et Regards d'Ailleurs »
- Programmation culturelle de 2016

PREMIÈRE BOUGIE POUR LES ADOS CHAMPANELLOISpage 21

LE MOT DU GARDE CHAMPÊTREpage 22

- Chats errants et chats sauvages
- Elevage et vente de chats et de chiens

CIMETIÈRES DE BEAUNE-LE-CHAUD, FONTFREYDE ET THEIXpage 22

SAPEURS POMPIERS – SAINTE BARBEpage 23

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBREpage 23

MESSAGE DES MAIRES DE FRANCEpage 23

ETAT CIVIL 2015page 24

CLERMONT COMMUNAUTÉ

VERS LA COMMUNAUTÉ URBAINEpage 25

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETSpage 26

VIE ASSOCIATIVE

OFFICE CHAMPANELLOISpage 27

OFFICE DE TOURISMEpage 27

CHORALE CAMPANELLEpage 28

ADMRpage 28

LOISIRS ET RENCONTRESpage 28

LES PANIERS CHAMPANELLOISpage 29

BAS'ARTSpage 29

DON DU SANGpage 29

GOMME ET CRAYONpage 30

TENNIS CLUBpage 30

RUGBY CLUBpage 30



MANIFESTATIONS pages 31 et 32

A VOTRE SERVICE

..... pages 33 et 34

Couverture : Vœux des Maires – Le Père Noël est de passage à Saint-Genès-Champanelle.

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité.
Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Régie publicitaire : Groupe Drouin – Tél. 04 73 26 44 50
RÉALISATION - IMPRESSION :  GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR 04 73 26 44 50 
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.



LE MOT DU MAIRE



Champanelloises, Champanellois,

En cette nouvelle période de vœux qui autorise tous les espoirs, j'ai grand plaisir en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale qui m'entoure, à vous souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé. Que 2016 soit meilleure que 2015 et vous permette la réalisation de vos désirs les plus chers, au plan personnel mais aussi professionnel et social.

Il est vrai que le contexte dans lequel nous évoluons aujourd'hui n'incite guère à l'optimisme mais nous ne devons pas baisser les bras pour autant, bien au contraire. L'année qui vient de se terminer restera dans nos mémoires comme une année particulièrement sombre, marquée surtout par les attentats inacceptables de janvier et de novembre dont l'atrocité nous marquera pour longtemps. Nous savons bien que la menace terroriste reste toujours présente et qu'elle doit susciter des réponses à la hauteur des enjeux. Mais elle doit aussi nous encourager à défendre avec encore plus de détermination les valeurs fondatrices de notre République et une fraternité démocratique génératrice d'un indispensable lien social où la convivialité et le désir de vivre ensemble l'emporteront sur la crainte et le refus de l'autre.

C'est dans cette situation générale peu réjouissante que notre pays doit aussi continuer à se transformer, avec notamment de profondes réformes institutionnelles qui modifient nos habitudes et parfois nous perturbent mais qui permettront d'inscrire notre action dans un cadre plus adapté.

La nouvelle carte des régions est maintenant une réalité. Les élections de décembre ont permis de désigner les équipes qui auront la lourde charge de gérer de multiples dossiers aux conséquences directes sur notre vie de tous les jours. Souhaitons-leur de réussir et de contribuer à l'amélioration de la situation actuelle.

Une nouvelle organisation des communautés de communes est en cours et se concrétisera dans les prochains mois suite à une large concertation préparant le choix final que doit arrêter le Préfet. Pour le Puy-de-Dôme on devrait passer de 44 communautés à seulement 14 qui seront plus puissantes et mieux armées pour affronter les défis de demain.

En ce qui concerne Clermont Communauté son périmètre actuel ne changera pas mais sa transformation en communauté urbaine devrait être effective au 1^{er} janvier 2017. Un très long travail de préparation de cette importante métamorphose a déjà été amorcé l'an dernier et va se poursuivre intensément dans les prochains mois pour construire au mieux une communauté plus intégrée et plus efficace mais qui ne devra jamais oublier le lien de proximité indispensable avec les citoyens de nos communes et de nos villages.

C'est dans ce contexte mouvant que nous allons préparer le budget primitif dans l'esprit du précédent mais en réfléchissant déjà aux évolutions majeures que connaîtra celui de l'an prochain dès l'instant où certaines compétences actuellement communales deviendront communautaires. Croyez à notre détermination pour construire ces changements avec toujours le sens de l'intérêt public afin que 2016 soit une bonne année.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Carnet de Bord



Réflexion sur la création d'un éco-bourg

16 SEPTEMBRE

• Inauguration de l'Herbipôle de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) sur le site de Laqueuille (R. Gardes)

17 SEPTEMBRE

• Rencontre avec les responsables de la SEMERAP (Société d'Economie Mixte pour l'Exploitation des Réseaux d'eau et d'Assainissement et la Protection de l'environnement) pour la gestion de l'assainissement (R. Gardes, C. Vial)

• Rencontre en préfecture à propos de l'accueil des réfugiés (Y. Chauvet)

• Vernissage d'une exposition de l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) à Murat (N. Imbaud)

• Rencontre avec le Centre de loisirs de Clermont pour définir les conditions de partenariat (A. Désènard, Y. Chauvet)

18 SEPTEMBRE

• Réflexion sur le schéma d'interprétation des patrimoines à Montlosier (R. Gardes)

• Conseil d'administration et assemblée spéciale de la Société d'Economie Mixte (SEM) Volcans à Vulcania (R. Gardes)

• Exposition d'artistes à Ceyrat (P. Vieira)

• Informations sur la forêt au CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) de Theix (N. Imbaud)

21 SEPTEMBRE

• Comité technique et comité de pilotage pour la prise de compétence tourisme à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Boudet)

22 SEPTEMBRE

• Séminaire, sur la stratégie de coopération Europe, international, à la Fédération des Parcs à Paris (R. Gardes)

• Interconnexion des réseaux avec la ville de Clermont-Ferrand (C. Vial)

23 AU 30 SEPTEMBRE

• Commissions à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désènard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, E. Hayma)

24 SEPTEMBRE

• Assemblée générale de l'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) au siège du Parc des Cévennes à Florac (R. Gardes)

• Comité syndical du « Pays du Grand Clermont » (E. Hayma)

• Comité syndical du SMTIC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désènard)

25 SEPTEMBRE

• Réunion sur la finalisation du schéma de randonnée de Clermont Communauté et plan de communication (R. Gardes)

• Union départementale des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (A. Désènard, A. Thibault)

26 SEPTEMBRE

• Congrès national des associations des maires ruraux à Murrol (R. Gardes, Y. Chauvet)

28 SEPTEMBRE

• Etats généraux de la culture à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

• Présentation de la vallée de Chaudefour et des résultats des inventaires de biodiversité sur le site avec la sous-préfète d'Issoire (R. Gardes)

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

Concertation avec Logidôme

• Etude pour la suppression du partiteur du puy de la Vache (C. Vial)

• PEDT (Projet Educatif De Territoire) (A. Désènard, Y. Chauvet, A. Beaumont)

30 SEPTEMBRE

• Organisation des groupes de travail sur la rénovation du schéma culturel de Clermont Communauté (R. Gardes)

• Concertation sur la mise en place du service ADS (Autorisation du Droit des Sols) à Clermont Communauté (R. Gardes, E. Hayma)

1^{ER} OCTOBRE

• Concertation avec un collectif d'agriculteurs au sujet de la pullulation des campagnols terrestres à Montlosier (R. Gardes)

• Rencontre avec l'architecte pour l'aménagement de l'école (C. Vial)

2 OCTOBRE

• Concertation sur l'urbanisme commercial à Clermont Communauté (R. Gardes)

3 ET 4 OCTOBRE

• Représenter le Parc des Volcans à la manifestation annuelle du Parc du Morvan (R. Gardes)

5 OCTOBRE

• Signature d'une convention avec la ville de Chamalières concernant la mise à disposition d'une collection de roches d'André Siramy au Parc des Volcans et inauguration de l'exposition (R. Gardes)

• Réunion du SICAS (Ecole de musique intercommunale de Ceyrat - Aydat - Saint-Genès-Champanelle) (A. Beaumont, A. Thibault)

6 OCTOBRE

• Signature d'une convention à la Godivelle pour la protection et la valorisation des tourbières du Cézallier (R. Gardes)

• Réflexion avec Logidôme sur un projet d'urbanisme (R. Gardes, C. Vial, Y. Chauvet, E. Hayma, A. Boudet)

• Rencontre avec le personnel du groupe scolaire (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet)

7 OCTOBRE

• Réunion du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont - Ceyrat Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, C. Vial)

• Commission restauration à la MAPAD de Ceyrat (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) (A. Désènard)

8 OCTOBRE

• Visite des appartements communaux rénovés par l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) (A. Désènard, P. Vieira)

• Signature avec le notaire de Clermont Communauté précisant les conditions de propriété et d'utilisation de l'ECP (Equipement Communautaire de Proximité) (R. Gardes)

10 OCTOBRE

• Remise de récompenses à la Foulée des Bâtisseurs organisée par R3i (Réalisation et ingénierie d'immobilier d'entreprise) à Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, P. Vieira)



• Représenter la commune à la journée de la chasse à Ceyrat (R. Gardes)

• Concertation pour un projet de lotissement à Fontfreyde (C. Vial, Y. Chauvet)

12 OCTOBRE

• Création de l'association APARA (Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes) à Lyon (R. Gardes)

• Concertation pour l'assainissement (C. Vial)

13 OCTOBRE

• Rencontre avec l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) pour la production de plaquettes bois agricoles (N. Imbaud)

14 OCTOBRE

• Commission culture élargie à Clermont Communauté (R. Gardes)

• Réunion au Centre de gestion sur la mutualisation (Y. Chauvet)

• Atelier d'enseignement artistique à Clermont Communauté (N. Imbaud)

15 OCTOBRE

• Présentation des travaux réalisés à l'initiative du Parc des Volcans sur les puys de Jumes et Coquille à Saint-Ours-les-Roches (R. Gardes)

• Réflexion sur la création d'un éco-bourg à Saint-Genès avec le bureau d'études concerné (R. Gardes, A. Désènard, N. Imbaud, E. Hayma, A. Boudet)

16 OCTOBRE

• Inauguration de la nouvelle école d'architecture à Clermont-Ferrand à Sabourin (R. Gardes)

17 OCTOBRE

• Bilan du partenariat avec l'association Axotolt intervenant au groupe scolaire (R. Gardes, A. Désènard)

• Accueil d'une délégation au Comité de jumelage de Ceyrat (A. Boudet)

• Inauguration du carrefour des maires et des présidents de communautés de communes à la Grande Halle d'Auvergne et conférence sur les atouts et faiblesses de la nouvelle grande région (R. Gardes)

19 OCTOBRE

• Comité technique et comité de pilotage pour la prise de compétence tourisme à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Boudet)

• Bureau de la Mission locale pour l'emploi (A. Désènard)

20 OCTOBRE

• Commission tourisme du Pays du Grand Clermont et présentation des perspectives de Clermont Communauté (R. Gardes)

• Réunion du SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) (A. Désènard, A. Thibault)

21 OCTOBRE

• Comité de pilotage « eau et assainissement » à Clermont Communauté dans la perspective



Présentation de l'éco-bourg aux élus

de la transformation en Communauté urbaine (R. Gardes, C. Vial)

22 OCTOBRE

- Concertation à Clermont Communauté sur la préparation du PPI (Programme Prévisionnel d'Investissement) (R. Gardes)
- Concertation avec Clermont Communauté pour le réaménagement de la déchetterie de Theix (R. Gardes, Y. Chauvet, E. Hayma)

24 OCTOBRE

- Congrès départemental des maires à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Réflexion sur la mobilité et les moyens de se déplacer autrement à Saint-Pierre-Roche (R. Gardes)

26 OCTOBRE

- Réflexion sur la prise en compte du patrimoine et des musées dans la rénovation du schéma culturel communautaire (R. Gardes)
- Réunion de Natura 2000 - Chaîne des puy (N. Imbaud)
- Concertation sur les travaux d'assainissement à Theix (C. Vial)

27 OCTOBRE

- Comité de pilotage sur le transfert de la voirie dans le cadre de la transformation en communauté urbaine (R. Gardes, C. Vial)

29 OCTOBRE

- Concertation sur les pratiques d'escalade dans le secteur des roches Tuilière et Sanadoire à Montlosier (R. Gardes)

30 OCTOBRE

- Signature avec le président du Conseil régional des conventions avec les 6 agglomérations d'Auvergne pour l'utilisation des fonds européens dans le cadre de l'Axe 8 et de l'aménagement intégré (R. Gardes)
- Comité de pilotage Natura 2000 du Pays des Couzes (N. Imbaud)

2 NOVEMBRE

- Etude d'enfouissement des réseaux avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) (C. Vial)

3 AU 10 NOVEMBRE

- Mission dans l'état de Jalisco au Mexique pour étudier la création d'un Parc Naturel Régional en délégation de la Fédération française des PNR (Parcs Naturels Régionaux) (R. Gardes)

3 NOVEMBRE

- Conseil d'administration du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) à Royat (A. Désènard)
- Conseil de l'école maternelle (A. Désènard)
- Visite d'une centrale solaire pour une salle polyvalente (N. Imbaud)



Réunion du CCAS

4 NOVEMBRE

- Comité de pilotage urbanisme à Clermont Communauté (E. Hayma)
- Commission assainissement de Clermont Communauté (C. Vial)

5 NOVEMBRE

- Conseil de l'école élémentaire (A. Désènard)
- Comité écologique des cours d'eau à Saint-Nectaire (N. Imbaud)

9 NOVEMBRE

- PEDT (A. Désènard, Y. Chauvet, A. Beaumont)
- SIAEP - étude de voirie et d'assainissement (C. Vial)

10 NOVEMBRE

- Présentation de la semaine du développement durable européenne pour 2016 à Clermont Communauté (N. Imbaud)
- Réunion culture de Clermont Communauté à Blanzat (P. Vieira)
- Bilan sur les travaux en cours avec nos partenaires (C. Vial)

Commission liste électorale

13 NOVEMBRE

- Inauguration des « Carnets de voyages » à Polydôme (R. Gardes)

14 NOVEMBRE

- Accueil d'une soirée du festival « traces de vie » à Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, P. Vieira)

16 NOVEMBRE

- Réunion avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur les risques que présente l'ambrosie (N. Imbaud)
- Comité de pilotage concernant le patrimoine et les musées à Clermont Communauté (R. Gardes)

17 NOVEMBRE

- Conseil d'administration d'IPAMAC à Saint-Brisson au siège du Parc du Morvan (R. Gardes)

18 AU 27 NOVEMBRE

- Commissions à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désènard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, E. Hayma)

18 NOVEMBRE

- Concertation avec les services de Clermont Communauté au sujet de l'urbanisme et du tourisme (R. Gardes)

19 NOVEMBRE

- Journée des ateliers d'acteurs du projet TEAMM (Territoires d'Expérimentation d'Actions innovantes sur la Mobilité en zone de Montagne) (R. Gardes, A. Désènard, N. Imbaud)
- Rencontre avec des responsables d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France) au sujet de la ligne Enval - Saint-Genès (C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, E. Hayma)

20 NOVEMBRE

- Conditions de mise en œuvre des mesures de l'état d'urgence en préfecture (E. Hayma)

21 NOVEMBRE

- Union départementale des CCAS à Clermont-Ferrand (A. Désènard)

23 NOVEMBRE

- Rencontre avec les inspecteurs généraux de l'ONF (Office National des Forêts) dans le cadre d'un audit de l'agence locale (R. Gardes, Y. Chauvet)

24 NOVEMBRE

- Concertation avec l'interlocuteur privilégié de GRDF (Gaz réseau Distribution France) (R. Gardes)
- Rencontre avec Logidôme pour étudier un projet d'urbanisme (R. Gardes, A. Désènard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, E. Hayma, A. Boudet)

25 NOVEMBRE

- Choix d'un prestataire de service pour IPAMAC pour un projet de liaison de grande traversée du Massif Central et grande traversée du Morvan en VTT (R. Gardes)

28 NOVEMBRE

- Représenter la commune à Ceyrat à la cérémonie d'hommage à un Ceyratois victime des attentats de Paris du 13 novembre (R. Gardes)

30 NOVEMBRE

- Réunion du SSIAD (A. Désènard, A. Thibault)
- Réunion sur l'assainissement et la voirie ainsi que le chauffage de l'église de Saint-Genès (C. Vial)

1^{ER} DÉCEMBRE

- Déplacement à Tours pour échanger sur les modalités de prise de compétence tourisme par une agglomération (R. Gardes, A. Boudet)
- Lancement de l'opération « Familles à énergie positive » à Laschamps avec Clermont Communauté en présence de son président (N. Imbaud)

2 DÉCEMBRE

- Concertation à Clermont Communauté sur l'évolution de l'urbanisme dans le cadre de la transformation en communauté urbaine (R. Gardes)
- Réflexion sur le tourisme en vue de la réunion du Pôle métropolitain (R. Gardes)
- Concertation sur le devenir de l'école de musique Aydat - Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont, G. Dellavedova)
- Rencontre avec l'architecte au sujet du projet de l'aménagement de l'école (A. Désènard, C. Vial)



Présentation des NAP et extension du groupe scolaire

3 DÉCEMBRE

- Réunion du club énergie/climat de Clermont Communauté (N. Imbaud)
- Réunion du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon) (A. Désènard, C. Vial)
- Rencontre au sujet des prestations d'Agrilocal à Rochefort (A. Désènard, P. Vieira)

4 DÉCEMBRE

- Bureau de Clermont Communauté et visite du centre Urbalad de Michelin à Ladoux (R. Gardes)
- Comité de pilotage « Patrimoine et musées » dans le cadre de la rénovation du schéma culturel (R. Gardes)
- Concertation sur le devenir de l'activité danse au groupe scolaire et le financement d'un nouveau projet (R. Gardes, A. Désènard, Y. Chauvet, P. Vieira)

7 DÉCEMBRE

- Assemblée générale de l'EPF SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière) (E. Hayma)

8 DÉCEMBRE

- Mission locale sur les emplois d'avenir (Y. Chauvet)

9 DÉCEMBRE

- Synthèse des ateliers artistiques à Clermont Communauté (N. Imbaud)

10 DÉCEMBRE

- Rencontre avec Clermont Communauté pour le lancement d'appel d'offres pour un assistant maître d'ouvrage concernant le centre de sport et loisirs verts au bourg de Saint-Genès (R. Gardes)
- Etude d'un projet de lotissement à Fontfreyde (R. Gardes, A. Désènard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, E. Hayma)
- Concertation sur la consommation d'électricité dans les bâtiments publics (N. Imbaud)

12 DÉCEMBRE

- Réunion du Pôle métropolitain à Clermont Communauté et présentation des différents ateliers (R. Gardes)

14 DÉCEMBRE

- Comité de pilotage sur la prise de compétence tourisme à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Boudet)
- PIG (Programme d'Intérêt Général) (A. Désènard)
- Concertation avec l'association « Art Air » au sujet d'un projet culturel (R. Gardes)

15 DÉCEMBRE

- Déplacement à Montpellier pour échanger sur la transformation en communauté urbaine (R. Gardes, A. Désènard, C. Vial, Y. Chauvet, P. Vieira)

17 DÉCEMBRE

- Réunion de synthèse sur « Patrimoine et musées » dans le cadre de la rénovation du schéma culturel communautaire (R. Gardes)
- Etude avec l'Aduhme sur la consommation des bâtiments collectifs (N. Imbaud)

18 DÉCEMBRE

- Comité de sélection des projets présentés en vue de l'octroi des fonds européens de l'Axe 8 (R. Gardes)
- Concert de SICAS (N. Imbaud, P. Vieira, A. Thibault)
- Signature d'actes à l'étude du notaire de la commune (R. Gardes)

21 DÉCEMBRE

- Rencontre avec les agriculteurs au sujet de la pullulation des campagnols terrestres à Besse (R. Gardes)

Parallèlement se tiennent des réunions hebdomadaires au sujet des travaux d'aménagement dans les villages et des travaux de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement sur la commune auxquelles participent l'adjoint aux travaux et les élus concernés.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

■ Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire le 03 décembre 2015, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires.

- **Voter** les budgets supplémentaires : général, eau, assainissement.
- **Voter** le solde communal de l'équipement communautaire de proximité dû à Clermont Communauté d'un montant de 77.416,87 € afin de clore le dossier.
- **Voter** le cautionnement pour les emprunts concernant les 8 logements sociaux réhabilités par l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) auprès de la Caisse des Dépôts.
- **Valider** le remboursement des salaires pour les services annexes au budget général, ayant des budgets propres, suite à leur mise à disposition (caisse des écoles, eau, assainissement).
- **Donner un avis favorable** après débat (18 pour, 5 abstentions) au Schéma départemental de coopération intercommunale.
- **Demander** d'amender la convention avec GRDF sur 3 points afin de permettre le déploiement sur le territoire communal du dispositif Gazpar de GRDF :
 - l'indice de révision de la redevance doit s'appuyer sur un indice correspondant à la fourniture d'électricité et non à un indice général tous travaux, de plus, il ne doit pas subir de révision négative au-delà du minimum indiqué dans la convention,
 - un avenant devra être proposé à la commune pour chaque modification technique ou administrative de GRDF sur son système Gazpar,
 - afin de faciliter la facturation, la commune demande l'envoi d'un rappel 2 mois avant la date anniversaire.
- **Voter** les subventions aux associations pour un montant de 31.431 € sur la même base que l'année précédente. Les demandes exceptionnelles sont validées en fonction de la trésorerie des associations (3 élus ne prennent pas part au vote pour les subventions des associations où ils siègent).
- **Accorder** une subvention complémentaire de 350 € aux 4 associations qui participent aux NAP cette année (Nouvelles Activités Périscolaires).
- **Voter** un amendement au règlement des salles pour l'utilisation publique ou privée des partis politiques afin de mieux prendre en compte la diversité des demandes.
- **Valider** les nouveaux tarifs des cimetières.
- **Autoriser** le maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avant le 15 décembre pour l'extension-restructuration du groupe scolaire sur un montant estimatif des travaux de 2.403.640 € HT.
- **Créer** un poste d'agent territorial spécialisé d'école maternelle principal répondant aux qualifications et ancienneté d'un agent.
- **Voter** les nouveaux tarifs des baux agricoles afin de terminer l'harmonisation des baux communaux (1 abstention).
- **Approuver** la réalisation des travaux d'éclairage du terrain de football pour une estimation des travaux de 76.000 € (prise en charge de 50% par le SIEG). Une subvention sera demandée auprès de La Ligue d'Auvergne (Fédération Française de football).
- **Approuver** également la réfection de l'éclairage du complexe sportif pour un devis estimatif des travaux de 25.000 € (prise en charge de 50% par le SIEG).
- **Voter** une augmentation de 1% sur l'ensemble des tarifs eau et assainissement 2016.
- **Prendre acte** de la participation communale pour l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens sur la parcelle communale chemin du Châlard à Berzet estimée à plus de 45.000 €.

■ AFFAIRES FONCIÈRES :

- **Autoriser** le maire d'ester en justice pour défendre la commune suite à la construction illégale à Manson d'une maison individuelle en zone naturelle et demander sa démolition.
- **Voter** les nouveaux tarifs de cession de terrains communaux à des privés en zone urbanisée.
- **Donner** deux avis favorables pour une vente et une location de parties de parcelles communales à Berzet.
- **Donner** un avis défavorable à une demande d'achat d'une partie du domaine public à Pardon.
- **Donner** un avis favorable à une demande d'achat pour une partie de parcelle publique et 1 avis défavorable à une demande de location d'une partie du domaine public à Fontfreyde.
- **Donner** un avis favorable à la demande de location d'un agriculteur de plusieurs parcelles communales au nouveau tarif à Beaune-le-Chaud.
- **Approuver** le dossier de convention de servitude de passage d'assainissement avec l'association nationale « Temps jeunes » pour un montant de 1.300 € à Theix
- **Prendre acte** de la résolution de dossiers divers: nouveaux fermages, travaux de raccordement d'assainissement pour Theix (7.977,18 € TTC), réfection des fontaines et lavoir de Fontfreyde - nouveau branchement et raccordement ERDF (9.670 € TTC), achat de buts de hand (1.845 € TTC), réfection de la fontaine à Chatrat (9.711 €), signalisation horizontale de tous les villages (3.856,20 € TTC), achat d'un microtracteur et ses équipements avec reprise de l'ancien (27.000 € TTC), remplacement de la chaudière de l'église de Saint-Genès-Champanelle (14.299,20 €

TTC - 50% de prise en charge par la paroisse, le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande complémentaire de la paroisse pour le changement de la sono), achat de peintures et fournitures pour différentes réfections de bâtiments par les employés communaux (garde-corps, abris bus à Fontfreyde et porte de l'église de Saint-Genès : 1.822,02 € TTC), remplacement de la porte d'entrée de la Maison des associations (7.392 € TTC).

- **Valider** les remboursements des frais de repas, d'hébergement et de transport des agents territoriaux et des collaborateurs occasionnels de la collectivité sur la base du cadre général de la fonction publique.

- **Autoriser** le maire à signer une convention avec le Centre de gestion pour le service d'assistance aux progiciels.

- **Prendre note** de l'information du maire sur le plan Vigipirate.

- **Prendre note** des courriers et cartes de remerciements pour différents événements familiaux et des courriers de soutien de nos villes jumelles au deuil national.

- **Ne pas donner suite** aux diverses demandes de subventions d'associations extérieures à la commune.

- **Prendre acte** du lancement de la phase de consultation pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire après la prise en compte par l'architecte des dernières demandes.

- **Prendre acte** que l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) choisi par la commune a sélectionné le fournisseur ENGIE pour 2016, prévision de 10% d'économie.

- **Intervenir** auprès de La Poste au sujet de la qualité du service concernant la non distribution « chronique » du courrier sur plusieurs villages.

- **Noter** l'information donnée par Alain Boudet, délégué à la communication, sur le passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

- **Noter** la date des vœux du maire fixée au vendredi 15 janvier à 19 heures et l'accueil des nouveaux habitants au samedi 16 janvier à 11 heures.

■ Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2015/2016		ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2015/2016	
	Normale	Exceptionnelle		Normale	Exceptionnelle
A.S. St-Genès-Foot	6.430 €		Loisirs et Rencontres	700 €	
Amicale Champanelloise	4.950 €		Gomme et Crayons	410 €	50 € Animation 10 ans
Association Sportive IME	250 €		Office Champanellois	3.350 €	
Bas 'Art	450 €		Paniers Champanellois	300 €	
Champan'elles running	150 €		Rallye Saint-Genès	350 €	
Chorale Campanelle	630 €		Rugby Club	4.850 €	
Comité de Jumelage	3.186 €		Société de pêche	165 €	
Don de sang	250 €	250 € Assemblée Départementale	Tennis Club	1.750 €	
Echappée Belle	150 €		Clermont Mouche Compétition	100 €	
Espoir et Solidarité	410 €		Vol libre des Volcans		100 €
La Bulle	1.200 €	1.000 € festival "le Genêt"	TOTAL	30.031 €	1.400 €

ÉCONOMIE ET FINANCES

■ Tarifications au 1^{er} Janvier 2016

CONCESSIONS DE CIMETIÈRES, CAVURNES ET COLUMBARIUM, JARDIN DU SOUVENIR

	Concession de cimetière au m ²	Cavurne	Columbarium	Jardin du Souvenir
30 ans	110 €	480 €	653 €	50 €
50 ans	165 €	743 €	983 €	
Perpétuité	275 €	956 €	1225 €	

EAU ET ASSAINISSEMENT



EAU		ASSAINISSEMENT	
Redevances	Tarifs HT	Redevances	Tarifs
Prix du m ³ d'eau	0,95 €	Prix du m ³ d'eau assainie hors taxe	1,58 €
Location annuelle de compteur	23,80 €	Abonnement annuel hors taxe fixe par usager du service	52 €
Mise en place différée de compteur d'eau	76,96 €	Contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente (frais de gestion inclus) (hors taxe)	113 €
Ouverture de compteur	23,80 €	Participation à l'assainissement collectif (construction neuve) (toutes taxes comprises)	7,84 €/m ² de surface taxable
Fermeture de compteur	48,83 €	Participation à l'assainissement collectif (construction existante) (toutes taxes comprises)	704 €

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Prestations		Tarification HT
Contrôles des installations neuves ou réhabilitées (frais de gestion inclus)	Phase de conception	169 € par installation 55 € par installation si dossier complet sans visite sur le terrain
	Phase de bonne exécution	113 € par installation
	Visite supplémentaire en cas de non-conformité	107 € par visite supplémentaire
Contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente (frais de gestion inclus)		113 €

LOCATIONS DE SALLES

MAISON DES ASSOCIATIONS		
	Journée	Week-end
Associations de la commune	150 €	200 €
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	Forfait 600 €	
Personnes privées hors commune	Forfait 950 €	
Associations hors commune	800 €	950 €
Hall et cuisine		
	Journée	Week-end
Associations de la commune	120 €	140 €
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	Forfait 350 €	
Personnes privées hors commune	Forfait 600 €	
Associations hors commune	550 €	600 €

SALLES DE VILLAGE	Tarifs aux particuliers de la commune	Tarifs associations ou particuliers extérieurs à la commune
Forfait week-end	100 €	150 €

CHALET	Associations de la commune
La journée pour un chalet (montage et démontage réalisés par les services techniques de la commune sous réserve d'un plan horizontal stable pour l'installation)	150 €

INSTALLATIONS SPORTIVES (associations extérieures à la commune)	Tarif
Location à la journée Hall d'entrée, douches et vestiaires du gymnase	150 €
Gymnase complet	300 €

LOCATION DE CHAISES ET DE TABLES	Tarif
Forfait deux jours	30 €

TRAVAUX

■ Bilan des travaux de l'année 2015

Dans un contexte national difficile, marqué par une baisse importante des dotations de l'Etat et des diminutions des subventions de nos partenaires, nous avons recherché des solutions et adapté nos projets pour permettre à notre commune de poursuivre ses efforts de modernisation en réalisant un programme d'entretien et d'investissement conséquent.

Nous avons ainsi participé à l'opération COCON63, initiée par le Conseil départemental et l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat) pour isoler les combles perdus du groupe scolaire et de la mairie, en bénéficiant de l'économie d'un groupement de commandes réalisé à l'échelle départementale.

L'année 2015 a vu la conclusion de chantiers importants de réseaux notamment entre Pardon et Chatrat, à Fontfreyde, mais également de restauration du patrimoine avec la chapelle Saint-Aubin et de fours banaux, ainsi que la rénovation des anciens appartements communaux et des salles de villages attenantes.

194.410 € TTC ont été consacrés à la voirie communale et l'enfouissement des réseaux aériens.

Cette année fut également largement consacrée à la finalisation du projet de restructuration du groupe scolaire les Volcans et l'obtention du permis de construire. Nous avons également adopté un Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) qui engage notre commune sur les 6 prochaines années pour mettre en conformité les bâtiments recevant du public avec la réglementation en vigueur.

Vous trouverez ci-après le détail des travaux engagés sur notre commune qui montre la diversité des actions réalisées en interne par les employés communaux ou en externe avec des entreprises spécialisées avec notamment de nombreux chantiers réalisés par des entreprises communales.

Les principaux travaux de l'année 2016 concerneront le groupe scolaire avec le démarrage des

travaux de restructuration au cours du second trimestre, mais également les travaux d'accessibilité de la mairie avec l'installation de l'agence postale. Les travaux de reprise de la voirie départementale rue du relais à Fontfreyde sont envisagés par le Conseil départemental au cours du premier semestre 2016 ; une fois remise en état cette voirie sera cédée à la commune et intégrée à son patrimoine.

Cette année plus encore, la commission travaux devra rechercher et proposer au conseil municipal des solutions pertinentes et innovantes pour établir un programme équilibré d'entretien et d'investissement sur son patrimoine tenant compte des perspectives budgétaires difficiles.

■ Voirie communale et sylvo-pastorale

Le programme annuel a concerné de nombreux villages et a permis également de rénover des chemins ruraux :

Theix : aménagement complet de la rue de l'Auzon et enfouissement des réseaux aériens



Rue de l'Auzon à Theix

Saint-Genès : aménagement du trottoir en face de l'école

Nadaillat : reprise de l'impasse du Barri suite aux travaux d'assainissement

Manson : reprise du revêtement et évacuation des eaux pluviales impasse des Barres

Pardon : reprise du revêtement rue de la Pierre

Laschamps : création d'un revêtement chemin du Coudert et reprise du revêtement chemin de Combeta

Beaune : reprise ou création de revêtement impasse Pré Neuf, rue du Cantonnier, rue de la Forge et rue du Four et du Tisserand

Thèdes : reprise de bordure le long de la route départementale n°90

Divers villages : campagne importante de rebouchage de nids de poules

Voierie sylvo-pastorale : la réfection d'une partie des chemins des Puys et de Bruyères à Beaune, d'une partie du chemin de Busageix et chemin de la cime de Busageix à Laschamps, ainsi que le début du chemin de Laschamps à Chatrat. Le linéaire de chemins concernés par ces travaux est d'environ 2 km (en attente info GEOVAL). Chaque année un programme de débroussaillage des chemins est réalisé en interne et en externe, cette année le coût du prestataire s'est élevé à 30.400 € TTC.

Cet automne, nous avons poursuivi en interne le curage des fossés et l'entretien des reverdos.

Autres dépenses liées à la voirie : le balayage des rues pour 19.730 € TTC.

■ Bâtiments

Les dépenses engagées concernent à la fois l'entretien régulier des bâtiments et les investissements plus importants.

Chapelle Saint-Aubin : travaux réalisés au cours de l'année 2015 pour la rénovation de la fresque et réfection du bâtiment 35.960 € TTC

Groupe scolaire : travaux de maintenance (chauffage et électricité) 9.650 € TTC, études et travaux préalables à l'agrandissement du groupe scolaire 50.625 € TTC, installation d'une nouvelle structure modulaire 17.810 € TTC

Gymnase : travaux de maintenance (chauffage et électricité), reprise du marquage au sol pour le basket, achat de cages de hand-ball 13.940 € TTC

Maison des associations : travaux de maintenance (chauffage et électricité), reprise porte d'entrée 4.260 € TTC

Salles de villages : entretien et rénovation 15.825 € TTC



Réfection extérieure et intérieure de l'ancienne école de Theix

TRAVAUX

■ Bâtiments (suite)

Isolation des combles perdus du groupe scolaire et de la mairie dans le cadre de l'opération COCON63 : le Conseil départemental et l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat) se sont associés pour engager une opération collective intitulée «Opération COCON 63». Suite à un diagnostic des combles perdus, des propositions de travaux ont été faites et un groupement d'achat à l'échelle du département a été réalisé. Le coût de l'opération s'est élevé pour la commune à 22.150 €TTC



Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) : le montant de l'étude, pour la réalisation de cet agenda comprenant le diagnostic de l'ensemble des bâtiments recevant du public, ainsi que les propositions de travaux avec l'établissement d'un échéancier réaliste, est de 15.100 €TTC.

Petit patrimoine : rénovation du four de Beaune pour 19.000 €TTC et reprise de l'étanchéité du four de Pardon pour 1.150 €TTC. Ces travaux ont pu faire l'objet d'une subvention DETR (Dotation des Territoires Ruraux) à hauteur de 30%.

Contrôles et vérifications réglementaires : les dépenses pour réaliser l'ensemble des contrôles obligatoires des bâtiments et lieux publics se sont élevées à 6.360 €TTC.

Contrat d'entretien et maintenance des clochers : 1.010 €TTC.

■ Enfouissement des réseaux aériens

Deux programmes ont pu être réalisés cette année en partenariat avec le SIEG, ils ont concerné la rue de l'Auzon à Theix et la route départemen-

tales n°5 entre Pardon et Chatrat. Le coût des travaux est de 66.480 €TTC, dont 38.720 €TTC de participation communale.

■ Espaces verts, sportifs et publics

La commune a reconduit cette année encore sa démarche de réduction des produits phytosanitaires, en privilégiant la tonte sélective, le paillage des massifs, et en poursuivant l'expérimentation sur certains secteurs (plantations de pieds de murs par exemple).

L'entretien des terrains de sports (hors coût de la main d'œuvre des agents municipaux) s'élève à 12.680 €TTC. Un microtracteur a été remplacé et équipé pour un montant de 27.000 €TTC.

Le fleurissement de nos différents villages a également été réévalué (« faire mieux avec moins »), et représente une dépense de 3.050 €TTC.

■ Investissements petits matériels

Matériel électroportatif, compresseur, pompe à sulfater : 4.695 €TTC

■ Dépenses de fonctionnement

Achat de carburant : 12.265 €TTC

Entretien du matériel (y compris VL et PL) : 13.900 €TTC

Vêtements de travail : 2.147 € TTC

Produits d'entretien et consommables : 11.284 €TTC (pour l'ensemble des services communaux)

Petites fournitures ateliers : 3.445 €TTC

■ Eau potable et assainissement

TRAVAUX COMMUNAUX

Fontaines de Fontfreyde

Elles sont alimentées par le réseau d'eau potable communal. Suite à l'élaboration du schéma directeur communal d'alimentation en eau potable en 2011, les deux fontaines ont été équipées en

2012 d'un système de comptage afin d'améliorer le rendement du réseau (eaux jusqu'à présent non comptabilisées et considérées comme des fuites sur le réseau).

Sur une année 12.735 m³ ont été consommés pour alimenter ces deux fontaines, ce qui représente la consommation annuelle de 106

foyers soit l'équivalent d'un village comme Chatrat ou Beaune (hors consommation agricole) !

Afin de limiter le gaspillage d'eau potable, nous avons décidé d'alimenter ces deux fontaines en circuit fermé (eau recyclée) et de maintenir un point d'eau potable en installant deux bornes manivelles. Ces travaux sont aujourd'hui terminés place de la Fontaine. Concernant la fontaine et le lavoir des Petits Beaune, l'étanchéité a été reprise fin 2015. Les travaux d'alimentation en circuit fermé et la pose d'une borne manivelle seront réalisés au cours du 1er trimestre 2016.

Le coût des travaux est de 16.580 €TTC pour les deux fontaines dont 5.976 €TTC, financés sur le budget 2014. Ces travaux ont pu faire l'objet d'une subvention DETR (Dotation des Territoires Ruraux) à hauteur de 30%.



TRAVAUX

■ Eau potable et assainissement (suite)

ASSAINISSEMENT

Deux programmes importants ont été réalisés cette année dans la continuité des travaux préconisés par notre schéma directeur d'assainissement, il s'agit :

- du remplacement des réseaux d'eaux usées au bord de l'Auzon en aval de Theix pour un montant 123.850 €TTC (frais de maîtrise d'œuvre inclus). Ces travaux ont été réalisés en concertation avec les services de la Police de l'Eau, l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) des 4 sources, et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Auzon, ainsi que le service rivières de Clermont Communauté subventionnés à hauteur de 20 % pour le Conseil départemental et 35 % pour l'Agence de l'Eau
 - de l'extension du réseau d'eaux pluviales et la reprise du réseau d'eaux usées impasse du Barri à Nadaillat : 25.550 €TTC.
- De nombreux travaux d'entretien ou d'extension de nos ouvrages ont été effectués dont :
 - l'extension du réseau d'eaux usées chemin derrière les Granges à Berzet : 7.620 €TTC
 - le changement de lauget basculant à la STEP de Nadaillat : 5.950 €TTC
 - la réparation du cône et changement du roulement du sprinkler à la STEP de Laschamps : 4.660 €TTC
 - le changement du tampon d'un regard d'assainissement situé sous la RD 89 à l'entrée du rond-point de Theix : 3.000 €TTC
 - la reprise d'un regard d'eaux pluviales chemin du Champ Contat à Berzet : 1.790 €TTC
 - la création d'un branchement d'eaux usées avec reprise d'un branchement existant route du Mont-Dore à Theix: 7.980 €TTC.



EAU POTABLE

Reprise des branchements sur la nouvelle

conduite d'eau potable et réalisation de fouilles pour enfouissement des réseaux secs entre les villages de Chatrat et de Pardon : 68.170 €TTC.

■ Travaux intercommunaux du SIAEP

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Beaumont, Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle)

Un important programme de travaux vient de s'achever avec la création d'une seconde cuve au réservoir de Croix de Beaune, le maillage et le renforcement des réseaux des villages de Beaune, Pardon et Chatrat. Ces travaux, issus du schéma directeur syndical, visent à moderniser et rationaliser le fonctionnement des ouvrages du syndicat.

Le récapitulatif des principaux travaux syndicaux :

- construction d'une deuxième cuve au réservoir de la Croix de Beaune : 299.590 €TTC
- raccordement des villages de Beaune, Pardon et Chatrat à partir du réservoir de la Croix de Beaune : 471.225 €TTC. Pour le programme de travaux (lots n°1 et n°2) : avance maximale de l'Agence de l'Eau : 207.910 €HT et subvention du Conseil départemental à hauteur de 25 %
- équipement de systèmes anti-intrusion aux réservoirs de Montagna et de Laschamps bas, forages de Tourtour et bache de chloration de Vernines : 4.050 €TTC
- équipement d'une télégestion autonome avec système anti-intrusion à la chambre de départ de Pessade : 2.450 €TTC
- changement des deux chloromètres et du débitmètre de chlore à la bache de chloration de Vernines : 4.230 €TTC
- changement du chloromètre aux forages de Tourtour : 2.080 €TTC



- raccordement d'une deuxième sonde de niveau à la télégestion du réservoir de Montagna : 420 €TTC
- déplacement de l'arrivée de l'alimentation électrique des puits de Fontfreyde pour démolir un bâtiment (travaux prévus en 2016) : 5.330 €TTC.



ACTUALITÉS

■ Elections régionales

La nouvelle carte des régions françaises est effective depuis le 1^{er} janvier et les élections des 6 et 13 décembre 2015 ont permis de désigner les nouveaux conseillers régionaux qui, pendant les 6 prochaines années, auront la charge de la région Auvergne Rhône-Alpes, désormais deuxième région française (après la région parisienne) comptant 6.600.000 habitants alors que l'Auvergne n'en avait que 1.350.000. Cette population sera représentée par 204 conseillers régionaux répartis entre les 3 listes présentes au second tour : 113 sièges pour le rassemblement de la droite et du centre, 57 sièges pour la liste de gauche « Nous, c'est la Région » et 34 sièges

pour le Front national. Lors de la séance inaugurale du 4 janvier les conseillers ont élu sans surprise à la présidence de la nouvelle région Laurent Wauquiez avec 113 voix sur 204 votants. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous les conseillers régionaux, d'œuvrer efficacement au service de tous les habitants.

Sur l'ensemble de la région, la liste de Laurent Wauquiez a obtenu 40,61% des suffrages (1.201.508 voix), celle de Jean-Jacques Queyranne 36,84% (1.089.791 voix) et celle de Christophe Boudot 22,55% (667.084 voix). Le nombre d'inscrits était de 5.310.496, le nombre de votants de 3.063.271 (soit une participation de

57,68 %) et le nombre d'exprimés de 2.958.403. Dans le Puy-de-Dôme la participation a été de 59,99 % et les électeurs ont accordé 42,43 % à la liste Queyranne, 40,83 % à la liste Wauquiez et 16,64 % à la liste Boudot.

A Saint-Genès-Champagnelle la participation a été plus élevée puisque 65,05 % des électeurs sont venus voter accordant 49,19 % à la liste Queyranne, 41,36 % à la liste Wauquiez et 9,45 % à la liste Boudot.

Vous allez pouvoir découvrir les résultats détaillés des deux tours pour la commune et chacun des 8 bureaux de vote dans les tableaux suivants :

ELECTIONS RÉGIONALES - 6 DÉCEMBRE 2015 - COMMUNE DE SAINT-GENÈS-CHAMPAGNELLE

	Commune	St-Genès	Beaune	Fontfreyde	Laschamps	Manson	Nadaillat	Theix	Berzet
Inscrits	2758	585	160	383	301	478	134	298	419
Votants	1586	321	97	188	181	282	94	169	254
%	57,51	54,87	60,63	49,09	60,13	59,00	70,15	56,71	60,62
Nuls	23	4	3	3	4	6	2	0	1
%	1,45	1,25	3,09	1,60	2,21	2,13	2,13	0,00	0,39
Blancs	64	13	6	11	5	14	5	6	4
%	4,04	4,05	6,19	5,85	2,76	4,96	5,32	3,55	1,57
Exprimés	1499	304	88	174	172	262	87	163	249
%	94,51	94,70	90,72	92,55	95,03	92,91	92,55	96,45	98,03
L'UPR avec François Asselineau	9	3	0	3	0	2	0	0	1
%	0,60	0,99	0,00	1,72	0,00	0,76	0,00	0,00	0,40
100% Citoyen	32	9	4	2	5	5	0	3	4
%	2,13	2,96	4,55	1,15	2,91	1,91	0,00	1,84	1,61
Liste Front National	215	32	16	44	9	38	13	27	36
%	14,34	10,53	18,18	25,29	5,23	14,50	14,94	16,56	14,46
L'Humain d'Abord	136	37	11	16	15	17	13	14	13
%	9,07	12,17	12,50	9,20	8,72	6,49	14,94	8,59	5,22
Lutte Ouvrière	21	6	2	3	0	3	2	2	3
%	1,40	1,97	2,27	1,72	0,00	1,15	2,30	1,23	1,20
Wauquiez 2015	456	94	39	42	46	103	11	53	68
%	30,42	30,92	44,32	24,14	26,74	39,31	12,64	32,52	27,31
Le Rassemblement Citoyen, Ecologique et Solidaire	152	23	5	25	21	11	26	14	27
%	10,14	7,57	5,68	14,37	12,21	4,20	29,89	8,59	10,84
Debout la France	29	8	1	3	2	4	3	4	4
%	1,93	2,63	1,14	1,72	1,16	1,53	3,45	2,45	1,61
Nous c'est la Région	449	92	10	36	74	79	19	46	93
%	29,95	30,26	11,36	20,69	43,02	30,15	21,84	28,22	37,35

ELECTIONS RÉGIONALES - 13 DÉCEMBRE 2015 - COMMUNE DE SAINT-GENÈS-CHAMPAGNELLE

	Commune	St-Genès	Beaune	Fontfreyde	Laschamps	Manson	Nadaillat	Theix	Berzet
Inscrits	2758	585	160	383	301	478	134	298	419
Votants	1794	359	110	227	196	324	102	187	289
%	65,05	61,37	68,75	59,27	65,12	67,78	76,12	62,75	68,97
Nuls	20	3	1	5	3	2	2	3	1
%	1,11	0,84	0,91	2,20	1,53	0,62	1,96	1,60	0,35
Blancs	50	10	2	8	4	12	3	5	6
%	2,79	2,79	1,82	3,52	2,04	3,70	2,94	2,67	2,08
Exprimés	1724	346	107	214	189	310	97	179	282
%	96,10	96,38	97,27	94,27	96,43	95,68	95,10	95,72	97,58
Liste Front National	163	28	9	35	4	22	14	22	29
%	9,45	8,09	8,41	16,36	2,12	7,10	14,43	12,29	10,28
Wauquiez 2015	713	145	59	84	61	157	22	79	106
%	41,36	41,91	55,14	39,25	32,28	50,65	22,68	44,13	37,59
Nous c'est la Région	848	173	39	95	124	131	61	78	147
%	49,19	50,00	36,45	44,39	65,61	42,26	62,89	43,58	52,13

ACTUALITÉS

■ Vœux du maire

Cette année, c'est le vendredi 15 janvier à 19 heures que le maire et le Conseil municipal avaient convié à la Maison des associations leurs nombreux invités pour présenter les traditionnels vœux de nouvel an. Ce sont plus de 200 personnes qui, malgré les mauvaises conditions météo, se sont ainsi rencontrées pour célébrer ensemble la nouvelle année, échanger sur celle qui vient de se terminer mais aussi sur les projets d'avenir.



Le maire accueillait avec plaisir les personnalités présentes dont Danièle Auroi députée qui faisait une courte intervention, Anne-Marie Picard conseillère départementale et l'ensemble des partenaires avec lesquels la commune collabore au quotidien. Il dressait un rapide panorama de la situation nationale et internationale difficile, rappelant que 80 % des Français pensent que 2015

n'a pas été une bonne année et souhaitant que 2016 soit meilleure pour chacun et pour tous.

Il évoquait ensuite les réformes institutionnelles en cours, mettant l'accent sur la nouvelle carte des régions et notre appartenance à la deuxième région de France, espérant que les 204 conseillers régionaux qui en ont désormais la charge s'investissent pleinement dans leur fonction au service de tous les habitants.

Il rappelait aussi la nouvelle organisation des communautés de communes qui va voir le jour dans les prochains mois et en particulier la transformation de Clermont Communauté en communauté urbaine, changement très important dans lequel chacun doit s'investir pleinement.



et l'adaptation des bâtiments aux nouvelles normes, ainsi que toutes les actions qui favorisent le lien social.

Ludovic Duvivier, maire du Conseil municipal d'enfants, prononçait lui aussi au nom de son équipe un discours de bienvenue. Puis Pascale Vieira, adjointe en charge de la vie associative,



faisait le bilan de l'année écoulée dans ce secteur si dynamique qui concerne une grande partie de la population communale et même au-delà.

Après la remise de la médaille communale à deux Champanellois particulièrement méritants dans le domaine sportif chacun avait plaisir à se retrouver autour du verre de l'amitié.



■ Accueil des nouveaux habitants

Samedi, en fin de matinée, dans la salle du Conseil municipal, Roger Gardes, maire et les élus ont accueilli les nouveaux habitants venus s'installer sur la commune, en 2015.



Ils ont ainsi pris connaissance avec les spécificités locales : nombre d'habitants, superficie et répartition dans les douze villages, l'urbanisme, les loisirs culturels et sportifs, le milieu associatif, l'implantation et les relations avec la région, le Parc des volcans, Clermont Communauté et la future communauté urbaine, les différents services dont dispose la commune, la voirie, l'eau et l'assainissement, les déplacements, l'économie, l'Agenda 21, les déchets, la garde des enfants, la vie sociale...

L'accent a aussi été mis sur les écoles, car de nombreux nouveaux habitants sont parents de jeunes enfants, fréquentant déjà ou qui fréquenteront le groupe scolaire ou les services annexes (crèche, multi accueil).

Après que chaque élu se soit présenté, c'était au tour de la soixantaine d'invités de dire quelques mots afin que tous puissent mieux faire connaissance ; et bien entendu, les discussions se sont poursuivies de manière très conviviale autour du verre de l'amitié.



■ Médailles communales BRICE HERNANDEZ ET JEAN-FRANÇOIS PLANEIX MIS À L'HONNEUR !

Cette année, c'est un état d'esprit que la municipalité souhaitait récompenser. Ce ne sont donc pas des présidents ou membres fondateurs qui ont été mis à l'honneur mais des adhérents moins connus mais toujours présents dans la vie communale.

Brice Hernandez est arrivé à 6 ans sur la commune et s'est inscrit la même année au foot. Il a grandi en même temps que son club. Il a connu la montée en Elite en 2003, en promotion en 2005, la promotion d'honneur en 2009. Plus de 30 ans après son inscription, il est toujours là, fidèle au poste, participant l'an passé à cette belle aventure que fut la montée en division d'honneur régionale.

Côté professionnel, il a suivi la même dynamique. Il a commencé à travailler à la laiterie de Theix durant ses vacances scolaires puis embauché, il a gravi tous les échelons. Il y a 2 ans, il est parti à Auzances en tant que responsable du site mais il est toujours rattaché à Theix. A travers lui, c'est tout le foot qui est mis à l'honneur. Merci également à son épouse Virginie qui s'investit aussi dans la vie de la commune.

Jean-François Planeix a commencé à jouer au club de rugby de Saint-Genès en septembre 1987 juste pour les dix ans du club. Ce sont Pascal

et Bernard Cissoire qui lui ont un peu forcé la main. Mais pas longtemps!

Et l'aventure est partie comme ça!

Après plusieurs années comme joueur et aussi dirigeant, il a souhaité, pour être en phase avec sa profession de professeur, créer une école de rugby avec Lucien Chabanne président d'alors. En 1995, il n'y avait que 8 joueurs.

Aujourd'hui, pour la vingtième année, l'effectif est passé à une centaine de licenciés. Jean François a toujours cru en cette école. Il y a eu parfois des moments plus difficiles, mais il n'a jamais baissé les bras.

C'est beaucoup de temps donné, passé sur les terrains entre les mercredis après-midi et les samedis mais que de merveilleux souvenirs ! Surtout quand il voit des joueurs de la première année jouer en équipe senior.

La commune lui est reconnaissante de ce qu'il a fait pour le club durant toutes ces années et sa famille est très fière de lui.

Brice Hernandez

Jean-François Planeix



ACTUALITÉS

■ Des agents communaux médaillés

C'est au cours de deux sympathiques cérémonies que deux agents communaux ont été décorés par le maire Roger Gardes au nom du préfet de la région Auvergne, de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'or pour René Sallas et d'argent pour Zulmira Maria Mally. Ces médailles récompensent les agents territoriaux qui ont effectués respectivement 35 ans et 20 ans au service d'une collectivité publique.

René Sallas officie en tant que cuisinier au restaurant du groupe scolaire « Les Volcans » depuis 1980. Cuisinier depuis 35 ans pour les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire, René concocte également depuis quelques mois, des repas pour les tout petits du multi accueil. Aussi, pour le récompenser et le remercier de leur faire découvrir et dévelop-



per les papilles gustatives, ces enfants lui ont fait un beau dessin le représentant en plein labeur. Entouré de sa famille, de collègues et d'élus, René recevait aussi en cadeau une escapade gourmande pour profiter à son tour de bons petits plats préparés par d'autres chefs et une composition florale était remise à son épouse Elisabeth. René Sallas remerciait toutes les personnes présentes en précisant que l'année 2016 serait pour lui l'aboutissement de sa carrière.

Zulmira Maria Mally, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), est rentrée au service de l'école maternelle de la commune en 1990. Depuis 3 ans, avec les nouveaux rythmes scolaires Zulmira Maria Mally s'implique dans l'animation des



Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) auprès des enfants de la maternelle plus particulièrement par la découverte d'histoires et de contes.

Accompagnée de ses enfants, de ses collègues, venues par surprise, et d'élus, un coffret de découverte gourmande ainsi que des fleurs étaient offerts à Zulmira, touchée par la présence de tous pour cet événement particulier.

■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

VŒUX ET REPAS

Samedi 23 janvier, 160 invités ont répondu à l'invitation. Les aînés ont été accueillis chaleureusement par les membres du CCAS.

Roger Gardes a présenté ses vœux pour cette année 2016 puis il a donné le thème du repas « après la Bavière nous poursuivons dans les pays européens avec l'Italie dont Monterosso al Mare est notre deuxième ville jumelée ».

Il a fait le point sur les services du CCAS en direction des aînés et a informé des nouveaux projets et en particulier des conférences et ateliers qui vont être mis en place ce printemps sur la mémoire et la mobilité des conducteurs expérimentés.

Tous les participants ont profité d'un bon repas confectionné par le traiteur « Création gourmande » puis se sont élancés nombreux sur la piste de danse animée par l'orchestre Alain Robert.



CONFÉRENCE ET ATELIERS MÉMOIRE

La mémoire fait partie intégrante de la personnalité, cependant certains facteurs peuvent dégrader les performances de la mémoire : le surmenage, l'anxiété, certains médicaments, les activités routinières... Dans la plupart des cas, une baisse des performances de la mémoire révèle que le cerveau n'est pas assez sollicité et les fonctions cérébrales ne sont pas suffisamment stimulées.

Le CCAS va organiser **lundi 21 mars 2016** à 14h30 (hall de la Maison des associations) en partenariat avec l'ARSEPT (Association Régionale Santé, Education et Prévention sur les Territoires d'Auvergne) une conférence gratuite ouverte à tous sur les clés du bien vieillir et de la mémoire.

Lors de cette conférence des personnes de plus de 55 ans pourront s'inscrire à onze ateliers de 2h30 chacun. Une participation financière de 20 €, pour l'ensemble des ateliers, sera demandée à chaque participant.

Chaque séance sera organisée par petits groupes et animée par des personnes formées à une méthode unique, avec des conseils ludiques et de la convivialité.

ATELIER DE LA MOBILITÉ POUR CONDUCTEURS EXPÉRIMENTÉS

La mobilité personnelle demeure un facteur essentiel du bien-être social, économique et environnemental. Elle est indispensable à la qualité de vie (loisirs, accès aux services publics et aux commerces, soins médicaux...)

C'est pourquoi l'Automobile Club Association a créé « les ateliers de la mobilité » destinés à :

- évaluer les connaissances au code de la route et savoir aborder les nouvelles infrastructures (ronds-points, croisements...)
- diriger les conducteurs expérimentés vers une approche auto-analytique de leurs compétences,

- favoriser la prise de conscience des contraintes de l'âge.

Le CCAS propose, en partenariat avec l'Automobile Club, des ateliers sur la mobilité, qui permettent une prise en compte non culpabilisante des conditions modernes de la circulation.

Une participation de 15 € sera demandée à chaque participant.

*Si vous êtes intéressés,
vous pouvez vous inscrire
auprès de Clara Valance au
04 73 87 40 53 (service CCAS).*

ACTUALITÉS

Urbanisme

ECO-BOURG DE SAINT-GENÈS

C'est au cours de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)*, adopté en 2011, que le projet de densification du bourg de Saint-Genès a été initié et confirmé lors du programme présenté aux dernières élections municipales.

Il figure d'ailleurs dans les objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document qui fixe les orientations du PLU, avec la formulation suivante : « Faire du bourg de Saint-Genès un lieu fédérateur en réalisant une opération d'habitat exemplaire permettant à la fois d'étoffer la population du bourg et d'affirmer les ambitions de qualité environnementale exprimée par la collectivité », d'où la notion d'éco-bourg.

En effet, le bourg de Saint-Genès est le moins peuplé des villages de la commune alors qu'il concentre une grande partie des services (école, garderie, mairie, médiathèque, poste, complexe sportif, bâtiments associatifs) et aucun commerce depuis que le bar-tabac a fermé.

Il est donc apparu nécessaire de mener une réflexion d'ensemble en classant le secteur dit de « Bidouire », d'une superficie d'environ 7 hectares face au complexe sportif, en zone à urbaniser (3AUG) ceci afin de



mener une opération d'ensemble et préserver une cohérence d'aménagement.

Le projet figure également au Programme Local de l'Habitat (PLH) de Clermont Communauté, document de référence en matière de politique de l'habitat qui fixe le nombre et le type de logements autorisés par secteurs.

C'est dans cette perspective que la municipalité a pris acte de la pré-étude livrée par le cabinet d'urbanistes Soulas quant à la pré-faisabilité de l'opération et a engagé, dès le printemps 2014 et avec le concours gratuit de l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU)* du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, l'établissement d'un cahier des charges afin de s'adjoindre les services d'un bureau d'étude en vue d'étudier la faisabilité tant technique qu'économique du projet dans le cadre d'une « étude d'aménagement et de conception urbaine de l'ensemble du bourg de Saint-Genès ».

Quatre agences ont répondu à l'appel d'offre et c'est l'agence TEKHNE, basée à Lyon, qui a été retenue après examen et classement des différentes candidatures (délibération du Conseil municipal du 23 juin 2015).

Une première réunion publique, en présence de Roger Gardes, animée par Sophie David et Yoann Ratinet de l'agence TEKHNE, s'est tenue, le 21

novembre 2015, à la salle de « La Grange » afin de présenter d'une manière générale la démarche éco-quartier et sa transposition éventuelle à l'éco-bourg de Saint-Genès. A l'issue de cette dernière et du débat qui a suivi, un groupe de travail constitué d'une quinzaine de personnes volontaires a été mis en place afin d'associer la population au projet. Les divers acteurs de la vie économique locale seront également consultés ultérieurement.

L'opération nécessitera par ailleurs une acquisition du foncier par la commune afin de maîtriser totalement l'aménagement (on dénombre actuellement une dizaine de propriétaires dont l'INRA sur la zone). Aussi, lors de la réunion du Conseil municipal du 29 septembre 2015, une délibération a été prise afin de confier à l'EPF-Smaf Auvergne* le soin de négocier avec les propriétaires l'acquisition des parcelles. Il va de soi que de la prospection à la réalisation éventuelle, les délais seront importants. Il s'agit là d'un projet à long terme qui ne pourra s'effectuer qu'en plusieurs phases.

D'autres réunions publiques seront proposées afin de faire état de l'avancement des réflexions ainsi que des conclusions de l'étude livrées par l'agence TEKHNE.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : document fixant les orientations et règlements en matière d'urbanisme sur le domaine communal. Il est en consultation publique sur le site de la préfecture à la rubrique « Urbanisme-aménagement du territoire »

ARU (Atelier Rural d'Urbanisme) : groupement technique réunissant, sous l'égide des services d'urbanisme du Parc de Volcans (J. Papin, L. Modeste), différents organismes dont la DDT (D. Mouton), les services d'urbanisme du Grand Clermont (C. Portal) et de Clermont-Co (D. Piatti), le CAUE (D. Deboaisne), l'EPF-Smaf (G. Testud), EPF. Smaf (Etablissement Public Foncier - Syndicat Mixte d'Acquisitions Foncières) : organisme qui agit pour le compte des collectivités en acquérant des biens et en les remettant à disposition lorsque la collectivité en éprouve le besoin.



TARIFS DE LOCATION DES PARCELLES COMMUNALES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

Constatant une certaine disparité des tarifs de location des parcelles communales, le Conseil municipal a jugé nécessaire d'harmoniser les pratiques afin de rendre plus équitables les locations sur le territoire communal et d'établir ainsi des règles claires lors de l'établissement des baux.

Aussi, suite aux délibérations du Conseil municipal du 31 mars 2015 et du 3 décembre 2015 les tarifs de location des parcelles communales seront les suivants :

- Pour les agriculteurs louant à titre privé et présentant un document M.S.A. attestant de leur statut de « chef d'exploitation » :
18 € par ha + 50 € de frais de gestion
- Pour les agriculteurs organisés en syndicat

d'exploitants dont les statuts sont déposés en préfecture :

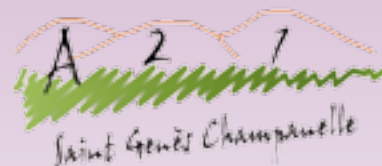
- 11 € par ha + 50 € de frais de gestion**
- Pour toutes les autres catégories de loueurs :
100 € par ha + 50 € de frais de gestion
- L'augmentation annuelle de la partie concernant la surface sera basée sur l'arrêté préfectoral du Puy-de-Dôme relatif à l'indice des fermages

La durée du bail est d'une année, tacitement reconductible, excepté pour les baux ruraux déjà en vigueur sur le territoire communal.

Ces conditions sont entrées en vigueur à compter du 1er janvier 2016 et s'appliqueront à la date anniversaire annuelle de la reconduction du bail.

COMBIEN DE CHAMPANELLOIS ?

L'INSEE vient de nous transmettre les informations fixant la population légale de notre commune au 1^{er} janvier 2016, réactualisée désormais tous les ans. Nous sommes donc aujourd'hui 3.482 Champannelloises et Champannellois, cette population totale se décomposant en une population municipale de 3.320 personnes à laquelle s'ajoute une population comptée à part de 162 membres. C'est 46 habitants de plus que l'année précédente et 158 de plus qu'en 2012, date du dernier recensement. Notre commune continue donc à se développer à un rythme régulier et relativement modéré.



■ Agenda 21

LES AGRICULTEURS S'INFORMENT SUR LA VALORISATION DES HAIES

Les agriculteurs des communes de Saint-Genès-Champagnelle et Aydat, ont récemment été invités, en mairie, à une réunion d'information et de sensibilisation sur la valorisation des haies. Nadine Imbaud, adjointe à l'environnement, en charge de l'Agenda 21, et un animateur de l'Aduhme (Agence des énergies et du climat) ont présenté un programme intitulé « Comment approvisionner les chaufferies bois en valorisant la plaquette agricole ? »

En quelques mots : l'agriculteur peut broyer (ou faire broyer) les tailles de haies et les transfor-

mer en plaquettes de bois. Ces déchets peuvent ensuite servir à alimenter en combustible, une chaufferie ou être transformés en litière pour les animaux de la ferme. Les plaquettes, produit naturel, peuvent servir à l'agriculteur lui-même et lui apporter une autonomie énergétique ou être vendues à des particuliers.

Pour plus de renseignements s'adresser à l'Aduhme et à la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.



L'ACCORD DE PARIS ET L'AGENDA 21

Les contributions nationales pour la réduction de gaz à effet de serre issues de la COP21 (195 parties signataires) sont les suivantes : rester en deçà de 2°C (1,5°C) ; atteindre la neutralité carbone après 2050 (stockage, compensation) ; revoir les engagements à la hausse tous les 5 ans ; financer la transition verte au sud.

COP21 EN RÉSUMÉ

- Mobilisation massive de chefs d'États autour de l'enjeu climatique.
- Prise de conscience de l'urgence à contenir ce

réchauffement sur le long terme pour limiter les dangers à venir pour les hommes.

- Donner l'impulsion pour une dynamique vertueuse.
- Mobilisation collective où toutes les composantes de la société se sont concrètement engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.
- Inciter à l'innovation et à développer les engagements déjà pris par les entreprises, la société civile, les collectivités locales engagées (Agenda 21, Schéma climat-air-énergie, protection de la biodiversité, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, réduction et tri des déchets, gestion des risques d'inondations).

Nous sommes tous, à notre échelle responsables devant nos enfants et nos générations futures de l'avenir de la planète.

PLANTATION ARBRE À PARDON

Le 21 novembre 2015, sur l'initiative de l'association des Maires de France, et à l'occasion de la COOP 21, un arbre a été symboliquement planté sur le communal de Pardon par le Conseil municipal d'enfants.



PETITS GESTES POUR UNE BONNE CAUSE AVEC LA 2^{ÈME} ÉDITION « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »

Très motivés par les résultats conséquents du premier défi de l'équipe champagnelloise (gain de plus de 14 %), les Watson' passent de 6 à 12 familles, dont 5 élus, pour prendre part à cette expérience.

Reste à réussir à nouveau le pari ! Martine Guillot a bien voulu reprendre le rôle de capitaine et sa première expérience sera très utile à toutes les nouvelles familles qui partent confiantes et motivées.

Le défi se déroule de décembre 2015 à Avril 2016, résultats communiqués en juin 2016. Les familles choisissent un certain nombre de conseils faciles à mettre en place en famille et doivent faire leur relevé de compteur tous les 15 jours. Un logiciel compare leur consommation avec une réactualisation climatique et au bout du défi, calcule le pourcentage d'énergie non consommée.

Comment RÉDUIRE SES FACTURES et limiter ses consommations d'énergie :

- Dormez volets clos, dormez au chaud ...
- Baisser le chauffage de 20°C à 19°C signifie -7% de consommation énergétique,
- Pensez à fermer les portes des pièces les moins chauffées,
- Baissez ou coupez votre chauffage le soir une fois au lit,
- Vous partez en vacances ! Mettez votre chauffage hors gel et coupez la VMC,
- Les températures de votre réfrigérateur et du congélateur sont elles optimales ? Respectivement 5°C et -15°C sont suffisants,
- Dégivrer son réfrigérateur évite une surconsommation d'environ 30%,
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés,
- Lavez-vous les mains à l'eau froide,
- Laissez votre mitigeur toujours en position froide...



Vos premières initiatives en ce début de défi peuvent être quelques diagnostics basiques :

- Est-ce que les montants de mes fenêtres et de mes portes extérieures laissent passer des courants d'air ?
- Est-ce que mes rideaux pendent devant les radiateurs ou les convecteurs ?
- Ai-je installé des rideaux et des volets à toutes mes fenêtres ?
- Suis-je uniquement équipé en lampes basse consommation ?
- Mon thermostat est-il réglé à moins de 20°C, et mes radiateurs dépoussiérés ?

Durant l'hiver, vous pouvez facilement améliorer la performance de votre chauffage :

- En plaçant des panneaux réfléchissants derrière vos radiateurs sur les murs non isolés.
- En isolant les tuyaux du circuit de chauffage hydraulique.

■ Agenda 21 (suite)

ADIL 63 PROPOSE UN « GUIDE DES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET À LA RÉNOVATION THERMIQUE »

Ce « Guide » est composé d'une série de fiches qui recensent les aides financières (subventions, prêts, crédits d'impôt) susceptibles d'être mobilisées pour financer de tels travaux dans le Puy-de-Dôme.

Détail des fiches : Subvention CARSAT, Aide individuelle MSA, Aide FAPOD, Subvention Conseil départemental 63 - Personnes adultes handicapées, Subvention Départementale - Propriétaires occupants très modestes, Prêt départemental - Avance remboursable, Prêt Action logement, Prêt conventionné et prêt accession sociale (PAS), Prêt

CAF / MSA, Prêt MSA rénovation, Crédit d'impôt pour la transition énergétique, Prêt PEL / CEL, Eco-prêt à taux zéro, Eco-prêt à taux zéro copropriété, Crédit d'impôt aide aux personnes, Certificats d'économie d'énergie...

Ces fiches précisent les conditions d'octroi de chacune de ces aides : bénéficiaires, logements éligibles, nature des travaux finançables et conditions de ressources. Elles vous indiquent les organismes à solliciter pour bénéficier de ces aides. Ces fiches ont vocation à constituer un support d'informations pratiques et réactualisées.

Les juristes et techniciens de l'ADIL/Espace INFO ENERGIE restent à votre disposition pour répondre à vos questions, pour vous conseiller ou vous aider au montage des dossiers ; quelles aides sont susceptibles d'être mobilisées selon la nature des travaux envisagés ? Pour les propriétaires occupants ? Pour les propriétaires bailleurs ? Quels prêts ?

Attention : certains travaux ne sont éligibles que lorsqu'ils sont cumulés avec d'autres, ou lorsqu'ils permettent un gain énergétique minimum.



Recevez gratuitement un kit RÉDUC'eau et réalisez des économies sur votre facture d'eau et d'énergie !!



Dans le cadre de l'Agenda 21, Saint-Genès-Champanelle s'associe à un programme initié par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en partenariat avec Objectif EcoEnergie et vous propose de **bénéficier gratuitement d'un kit pour réduire vos consommations d'eau et d'énergie grâce auquel vous pourrez faire quelques économies sur votre facture !**

Le kit Réduc'Eau comprend :

2 aérateurs auto-régulés pour robinet, 1 pomme de douche hydro-économe, 1 notice de montage, 1 fiche de conseils en économies d'eau.

L'installation de ces équipements est facile et accessible à tous.

Pour recevoir votre kit Réduc'Eau, s'inscrire :

- 1) Sur le site internet du Conseil départemental www.puydedome.com ou à partir du site communal www.saint-genes-champanelle.fr
- 2) Cliquez sur le lien correspondant à votre commune et procéder à votre inscription. Il vous faut indiquer : nom, adresse postale avec votre village, commune et une adresse mail valide.
- 3) Vous pourrez ensuite retirer votre kit dans votre mairie à la réception du mail de livraison.

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, l'inscription peut être faite directement en mairie à l'accueil et vous serez contacté pour la livraison.

La période d'inscription sera ouverte de février 2016 à mi-mars 2016. La période de distribution des kits aura lieu de mi-mai 2016 à fin juin 2016 à la mairie. Tous les kits non retirés fin juin seront considérés comme non commandés et retournés au fournisseur.

ATTENTION : 1 seul kit par foyer

Contact pour l'opération : www.puydedome.com ou

Mairie mail : mairie@saint-genes-champanelle.fr - tél 04 73 87 35 10

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU COMITÉ 21

SAMEDI 2 AVRIL 2016 : Journée nettoyage de printemps

SEMAINE 21 :

Le « gaspillage alimentaire »

SAMEDI 4 JUIN :

Maison des associations - Expositions, jeux, films, vidéos, conseils et concours de cuisine

ACTUALITÉS

■ Passage à la Télévision Numérique Terrestre Haute Définition (TNT HD)

LA TNT PASSE À LA HD
C'EST LE MOMENT DE
TESTER VOTRE TÉLÉ !

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.
Si vous recevez la télévision par l'antenne réseau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.
Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes :
équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : contactez-vous auprès de votre fournisseur.
• Si vous recevez la télévision par ADSL (Voix) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlatnt.fr
0970 818 818

TOUS À LA TNT HD
ANFR
REPUBLIQUE FRANÇAISE

• Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne réseau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (NORME mpeg-4)



ou

Vous visualisez le log « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

• Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendra une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne réseau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne réseau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

• Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

• L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 € disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne réseau ;

L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne réseau et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

(Sources ANFR - TdF)

ACTUALITÉS

■ La pause méridienne fait son show !

A l'occasion de la fin d'année, un groupe d'enfants de l'école a proposé d'organiser un spectacle pour leurs camarades pour le temps de midi. Ils sont 26 écoliers à s'être investis durant plusieurs semaines pour la réussite de cet événement. Devant le nombre croissant de participants, il a fallu prévoir deux dates, et dédoubler les représentations.

Les enfants avaient préparé un programme de spectacle de danses sur des musiques actuelles, de théâtre et de magie, de quoi satisfaire le public.

Malgré le trac, les artistes en herbe ont assuré, les applaudissements récompensant leurs efforts. Rendez-vous est pris pour un nouveau show au printemps.



Le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'Ecole maternelle

■ Inscriptions école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle de Saint-Genès Champanelle pour l'année 2016-2017 se dérouleront du 8 au 18 mars 2016.

Sont concernés les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, ainsi que les enfants nés en 2012 et 2011 qui n'étaient pas encore scolarisés à l'école maternelle de Saint-Genès-Champanelle (dans ce cas, un certificat de radiation de l'ancienne école sera alors nécessaire).

Les créneaux horaires pour les inscriptions sont les suivants :

- Mardi 8 mars et mardi 15 mars 2016 de 16 heures à 18h30
- Mercredi 9 mars et mercredi 16 mars 2016 de 8h30 à 12 heures
- Jeudi 10 mars et jeudi 17 mars 2016 de 8h30 à 11h30
- Vendredi 11 mars et vendredi 18 mars 2016 de 16 heures à 18h30

Lors de l'inscription, merci de bien vouloir apporter les documents suivants :

- justificatif de domicile
- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille.

■ Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles

Lundi 7 décembre, les enfants du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et du multi-accueil ont assisté au spectacle « BBUuulles » de la compagnie Sam Bataclan. L'histoire d'une bulle s'échappant du bain a émerveillé les enfants... De la musique (ukulélé, clarinette), des jeux de lumière, un automate, et des bulles de toutes sortes ont ravi petits et grands. Les enfants ont même pu aller dans une bulle géante. Un très beau spectacle avant Noël.

Ci-dessous le lien de la compagnie :

BBUUULLES !

<http://sam-bataclan.com/index.php/bbuuulles.html>

Deux goûters pour Noël ont aussi été organisés au multi-accueil :

- **lundi 14 décembre** avec les enfants de la petite section de Christine: cette rencontre s'inscrit dans un projet global de rencontres entre les enfants du multi-accueil et ceux de l'école. C'est un moment d'échanges et de convivialité qui permet à nos grands de se familiariser avec leur future école et peut-être leur future maîtresse, et de retrouver les anciens copains de la crèche !
- **jeudi 17 décembre** avec les assistantes maternelles, jour du passage du père Noël. Les enfants ont partagé un goûter puis le père Noël est venu leur apporter des cadeaux.



ACTUALITÉS

■ Culture

CONCERT GOSPEL

Le 7 novembre, la commission culture a proposé un concert de Gospel avec le groupe **Field Hollers** sous la direction de Nicolas Ferrandon.

30 choristes et de l'énergie à revendre, voilà la recette d'une soirée réussie. Ils nous ont fait vibrer avec un spectacle de qualité mêlant toutes les musiques de l'héritage afro-américain. La chorale

Campanelle de Saint-Genès-Champanelle était aussi de la fête. Après trois chants aux intonations « exotiques » chantés au début pour donner le ton, ils rejoignaient les **Field Hollers** pour le final. Ce fut un moment fort, chargé d'émotion. Le public ne s'y est pas trompé, rappelant à plusieurs reprises les artistes pour prolonger la soirée.



DÉCOUVERTE D'AILLEURS



Un nouveau rendez-vous de la commission culture était proposé le 21 novembre 2015 à la Maison des associations. Le temps d'une soirée, nous avons souhaité nous ouvrir sur le monde, partager une culture.

C'est le Portugal qui, cette année, a été mis à l'honneur, choix influencé par les liens familiaux avec ce pays, de plusieurs habitants de la commune.

Durant le mois qui a précédé la manifestation et bien sûr le jour même, **Mr Bernardes** nous a fait découvrir par ses photos toutes les facettes d'un pays plein de contrastes et de poésie.

Puis le ton fut donné par le groupe folklorique **Os Camponeses Minothos** de Clermont-Ferrand. Joie de vivre, dynamisme étaient de la partie annonçant un repas et une soirée haute en couleurs, ponctuée par la musique de l'**orchestre Philippe Martins** et le spectacle de ses danseuses.

Chacun est reparti, malgré la neige, avec du soleil plein le cœur.



Rendez-vous l'année prochaine pour la découverte de l'Irlande.



EXPOSITION « IMAGES ET REGARDS D'AILLEURS »

Dans le cadre de son partenariat avec l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) la commission culture a présenté du 28 novembre au 22 décembre une exposition peinture « Images et Regards d'Ailleurs ». Le choix s'est porté cette année sur les tableaux de Pierre Barret de Beaumont, Simone Coussein de Durtol, Josiane Desaphy de Chamalières, Jeanne Guillaume de Clermont-Ferrand, Anne-Marie Manoussi d'Orsines, Damien Renaud d'Orcet. Ces artistes nous ont invités au voyage : « *Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais à avoir de nouveaux yeux* ». (Marcel Proust)



PROGRAMMATION CULTURELLE DE 2016

Une nouvelle année culturelle s'ouvre et, avec elle, l'envie de partager, d'inventer, de s'inventer des instants uniques...

La culture est un loisir, mais c'est un loisir qui contribue à créer une communauté humaine en permettant à chacun de penser, d'agir et d'appréhender le monde. C'est pourquoi cette année encore, la municipalité maintient son engagement au titre de l'action culturelle pour favoriser l'accès à la culture pour tous en proposant une programmation diversifiée, à des tarifs accessibles.

Tout au long de l'année, nous travaillons en collaboration avec la médiathèque communautaire Chamfort. Les expositions pourront être proposées sur les 2 lieux : la mairie et la médiathèque.

Mi-mars

Nous débutons cette année par une exposition de photographies « Histoires de photos » en partenariat avec l'Oracle.



7 avril à la Grange : Festival du court-métrage 2016, les coups de cœur

En partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne), venez à la découverte d'une sélection de films primés ou repérés au Festival 2016. À l'image de la production mondiale, cette sélection mettra en lumière la diversité de genres à travers des courts-métrages vivants et imaginatifs.

3 séances sont prévues, le matin pour l'école maternelle, l'après-midi pour l'école élémentaire et le soir à 20 heures pour les adultes.

Entrée (adultes) : 2€



ACTUALITÉS

■ Culture (suite)

PROGRAMMATION CULTURELLE DE 2016 (SUITE)

28 et 29 mai à la Maison des associations : 1^{er} salon des Artistes amateurs de la commune



Le temps d'un week-end, vous pourrez découvrir les talents de notre commune, échanger sur leur travail, leur motivation et leur sensibilité.

Cette exposition est ouverte aux artistes amateurs (majeurs) résidant à Saint-Genès-Champanelle, toutes disciplines artistiques confondues, exception faite des photos qui seront exposées lors du concours photos.

Si vous souhaitez participer à ce salon, le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune.

Juin Exposition peinture : regards d'Auvergne.

En partenariat avec l'Oracle

24 septembre à la Maison des associations, concert des Cravates en Bois

Le groupe d'une trentaine d'amis vous donne rendez-vous pour partager un répertoire de la chanson française qui mêle l'exigence de la musique à la plaisanterie. Au programme, des valeurs sûres telles que Bobby Lapointe, Pierre Perret, Georges Brassens, Richard Gotainer, Boris Vian ... ainsi que

des artistes moins connus mais tout aussi talentueux.

Leur recette ? Ne pas se prendre au sérieux et mettre du rythme pendant presque deux heures.

Entrée 5€.



Du 8 au 30 Octobre : Exposition photos en partenariat avec le Festival Nicéphore à Clermont-Ferrand

Ce festival international de photographies propose une partie off, organisée par l'association « petit photographe ». Durant les trois semaines du Festival des photographes seront présents sur différents lieux disséminés sur Clermont-Ferrand et son agglomération. Saint-Genès-Champanelle s'est associée à cet événement et proposera une exposition.

15 octobre à la Maison des associations : concours photos

En parallèle à l'exposition off de Nicéphore, un concours photo nous permettra de découvrir ou de retrouver des photographes talentueux.

Le thème retenu cette année est « le street art ». C'est l'art urbain sous toutes ses formes, que ce soit de la peinture, de la publicité, du pochoir, de la mosaïque ou pourquoi pas de la danse ou de la musique.



*A vos appareils photos... !
Partez à la recherche de l'insolite.*

Le concours est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs, de 7 à 77 ans et au-delà bien sûr...

Le bulletin d'inscription et le règlement seront disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune.

5 novembre à la Maison des associations : découverte d'ailleurs

Dans le cadre de ce nouveau rendez-vous annuel, nous vous proposons cette année de partir à la découverte de l'Irlande. Une soirée placée sous le signe du trèfle à trois feuilles et de sa légendaire convivialité.

Les associations

Certaines associations œuvrent aussi pour offrir des spectacles de qualité. Nous les associons ici à notre programmation.

Samedi 2 avril : concert annuel de la chorale Campanelle.

Samedi 23 avril : concert choral proposé par Espoir et Solidarité.

Les 1, 2 et 3 juillet : festival de théâtre amateur « Le Genêt » organisé par « La Bulle ».

Cette année encore, nous vous espérons toujours plus nombreux pour tous ces rendez-vous.

■ Première bougie pour les Ados Champanellois



Ces rencontres se déroulent toujours dans un esprit convivial où les échanges et les rires sont de mise. Les propositions se font en concertation avec les jeunes. Prochain rendez-vous, lundi 15 février avec au programme du badminton au gymnase et une soirée crêpes à la maison des associations.

Après un an de fonctionnement, les animations ados rencontrent toujours autant de succès. Pour preuve, durant les vacances d'automne, un tournoi de basket et une soirée jeux vidéo ont rassemblé une trentaine de jeunes âgés de 12 à 16 ans ; puis aux vacances de fin d'année, ils étaient 26 à prendre place dans le bus pour une soirée patinoire. Plus ou moins à l'aise sur la glace, les jeunes ont passé une excellente soirée.

Renseignements/contact :

Yann Gouadjélia

06 76 41 46 13 ou

adoschampanellois@saint-genès-champanelle.fr

RENCONTRES ADOS CHAMPANELLOIS
13/17 ans (à partir de la Seine)

LUNDI 15 FÉVRIER

TOURNOI DE BADMINTON
14h30/17h30 Gymnase

SOIRÉE CRÊPES
18h30/22h Maison des Associations

Contact : YANN au 06 76 41 46 13 ou par mail, adoschampanellois@saint-genès-champanelle.fr

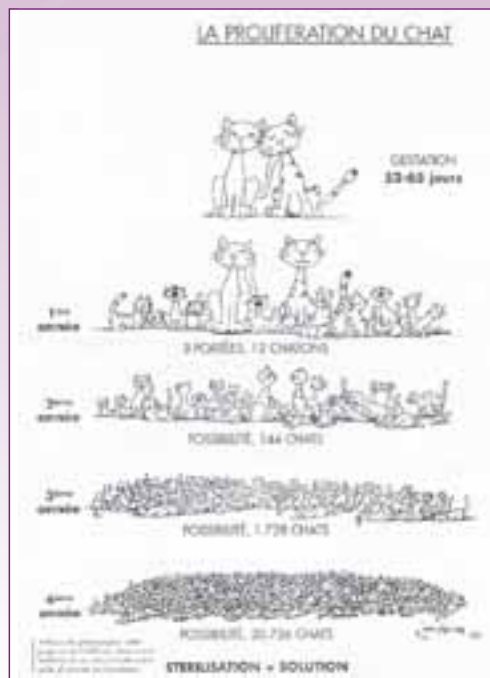
ACTUALITÉS

■ Mot du garde champêtre

CHATS ERRANTS ET CHATS SAUVAGES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les chats errants (Règlement Sanitaire Départemental) sur la voie publique mais aussi en domaine privé. La prolifération des chats favorise les maladies infectieuses comme la griffe du chat, la toxoplasmose ...

Ces chats sont aussi à l'origine de nuisances : miaulement en période de reproduction, marquages urinaires, bagarres... En nourrissant les chats errants, on augmente leur durée de vie et par conséquent on favorise leur surnombre cela pouvant engendrer un vrai problème de santé publique.



ELEVAGE ET VENTE DE CHATS ET DE CHIENS

À partir du 1^{er} janvier 2016, les règles du commerce de chiens et chats sont renforcées.

Qui peut vendre un chien ou un chat ?

Les éleveurs et les établissements de vente type animalerie sont les seules personnes autorisées à vendre des chats ou des chiens.

Est considéré comme éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

Les obligations des éleveurs

- Se déclarer à la chambre d'agriculture pour obtenir un numéro SIREN
- Disposer des connaissances et des compétences requises.
- Disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale (arrêté ministériel du 3 avril 2014)
- Vendre des animaux identifiés et âgés de plus de 8 semaines.

Des règles pour les annonces de vente sont à respecter ainsi que pour la remise de l'animal à son nouveau propriétaire.



Pour en savoir plus :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/rapport/2015/10/8/AGR1518009P-jo/texte>

<http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/15-09-animaux-flyer.pdf>

Imprimé du ministère de l'agriculture disponible en mairie.

■ Cimetières de Beaune-le-Chaud, Fontfreyde et Theix

TERME DE LA PROCÉDURE DE REPRISE, PAR LA COMMUNE, DE CONCESSIONS ABANDONNÉES



La longue procédure de reprise par la commune de concessions abandonnées a été initiée en octobre 2012 pour arriver à son terme en 2016. Trois ans après l'affichage du premier procès-verbal, soit fin mars 2016 (le délai de trois ans commence à courir du jour de l'expiration de la période d'affichage du procès-verbal), un nouveau procès-verbal sera établi, dans les mêmes formes et conditions que le précédent, afin de constater si les concessions concernées sont toujours en état d'abandon ou si une modification est intervenue.

Si un acte d'entretien est intervenu, la procédure de reprise sera interrompue, à condition :

- que l'acte d'entretien ait été accompli par les descendants ou successeurs des concessionnaires ou par les personnes chargées de l'entretien de la concession ;
- qu'il ait pour résultat de rétablir la concession en bon état d'entretien. S'il s'agit d'un acte d'entre-

tien minime qui ne remet pas en état la concession, le délai n'est pas interrompu et la reprise pourra être prononcée au terme de la procédure.

Dans le cas contraire, le procès-verbal sera notifié, par lettre recommandée avec avis de réception avant fin février 2016, aux descendants ou successeurs du concessionnaire ou aux personnes chargées de l'entretien de la concession, en leur laissant un mois de délai supplémentaire pour prendre les mesures indiquées (article R. 2223-18 du CGCT). Si ces derniers ne sont pas connus, le procès-verbal sera affiché dans les mêmes conditions que le précédent, en mairie et sur chaque porte des cimetières concernés.

Toute personne susceptible d'apporter des éléments d'informations sur les concessions relevées sur le procès-verbal comme étant toujours en état d'abandon est invitée à en faire part à la mairie.

ACTUALITÉS

■ Sapeurs Pompiers Sainte Barbe

Cérémonie de la Sainte Barbe : remise de grades et médailles : Sébastien Delpeuch et Christophe Rickelin accèdent au grade de caporal chef ; Jérôme Pellissier et Yann Bernard à celui d'adjudant ; Hervé Goy, chef de centre obtient la médaille pour 30 ans de service, remise par celui qui l'a formé et accueilli à ses débuts dans le corps de sapeurs-pompiers, Jeantou Cissoire. Bernard Jamot, ancien chef du centre de secours champanellois, et toujours bénévole dans diverses associations, reçoit la médaille vermeille en reconnaissance fédérale.



■ Cérémonie du 11 novembre

Organisée par la Municipalité et les Anciens Combattants de Saint-Genès-Champanelle, en présence des Conseils municipaux jeunes et adultes, de Roger Gardes, maire, d'Anne-Marie Picard, conseillère départementale, des Sapeurs-Pompiers, de l'Harmonie de Ceyrat et de la population.

■ Message des maires de France

L'HISTOIRE ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES DE LA LAÏCITÉ EN FRANCE

La Révolution Française met fin à plus de treize siècles d'une monarchie de droit divin et à l'ordre considéré comme voulu par Dieu : la France ne se perçoit plus comme « la fille aînée de l'Église ».

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous la III^e République, la laïcité est devenue une conception de l'organisation de la société basée sur la liberté de conscience visant à l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen.

Loi du 3 juillet 1905 : séparation juridique des Églises et de l'État, du politique et du religieux, en particulier en matière d'enseignement.

La laïcité se définit par 3 principes indissociables :
1) la liberté de conscience,

2) la liberté de culte, sans hiérarchie entre les croyances ou entre croyance et non-croyance,
3) la distinction juridique et politique.

La laïcité de la République Française figure dès le premier article dans le texte constitutionnel de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale », et dans l'article 10 « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ». Chaque Français a droit à une appartenance religieuse ou à une non appartenance religieuse.

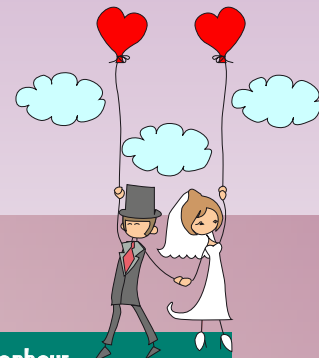
La laïcité est apparue au fil de son évolution comme un cadre protecteur des droits de l'homme

et constitue un acquis essentiel de la République démocratique en mettant en œuvre sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Depuis la rentrée 2013, dans chaque école, est affichée, aux côtés de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Charte de la laïcité avec les règles essentielles fondées sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité de la République.

Jean Jaurès prophétisait déjà en 1904 : « Le jour viendra où tous les citoyens, quelle que soit leur conception du monde, catholiques, protestants, libres penseurs, reconnaîtront le principe supérieur de la laïcité ».

ACTUALITÉS



■ Etat Civil 2015

MARIAGES célébrés dans la commune

ANDRE Marius et DA SILVA Cindy
18 avril

LASCAUD Pascal et AUBERT Yvette
30 mai

HEBRARD Michaël et PABOT Maryline
1^{er} août

PILLIERE Christian et KELLER Cécile
26 septembre

LEBON Nicolas et TRINQUART Angélique
31 octobre

Nos vœux de bonheur
accompagnent les nouveaux mariés

NAISSANCES



COURET Clémence, Denise
9 janvier - Manson

DARJ Raphaël, Mathis
24 janvier - Nadaillat

FOURNIER Lissanna, Kathleen
27 janvier - Fontfreyde

FOURNIER Ethan, Michel
27 janvier - Fontfreyde

DHENRY DE FALCO Julia
4 février - Laschamps

DOUCET Lucie, Manon
6 février - Berzet

PEIGUE ROULLIER Camille
13 février - Laschamps

BENOIT Loris, Jérémie
20 février - Berzet

BENOIS Louise, Esther-Eve, Lucile
25 février - Manson

HUBERT Chloé
25 février - Saint-Genès

ESTRADE Lisa, Charlotte
28 février - Theix

SIGNORET Elie, Léopold
28 février - Nadaillat

ROUVIERE Adrien, Baptiste
5 mars - Chatrat

FAURE Antoine, Léon, William
30 mars - Berzet

POTTIER Manon, Charlotte, Elisabeth
1^{er} avril - Berzet

VENIANT Marien
3 avril - Manson

GUITTARD Clémence
11 avril - Manson

MOINARD GEFFROY Célestine, Jeanne, Lucie
15 avril - Laschamps

MONNET Gaby
20 avril - Chatrat

NEYRINCK Elio
23 avril - Manson

VERDIER BEAUGENDRE Clarisse, Emma
23 avril - Pardon

LARGE Henry, Kal-El, Michaël
25 avril - Thèdes

MALET TOMAS Léonard
11 mai - Manson

MARSAUD Titouan
28 mai - Pardon

MONTEL Pauline, Marie
1^{er} juin - Berzet

GERMAIN Maël, Victor
9 juin - Berzet

BARRA Clémence, Léa
10 juin - Laschamps

BOREL Jodie, Cassandre
14 juin - Pardon

BERGER Swan, Ainoah
24 juin - Fontfreyde

BOUGRINE Mia, Colline
26 juin - Fontfreyde

BRUNEL Baptiste, Jean, Elias
26 juin - Berzet

RICKELIN Léonice, Julie, France, Pierrette
28 juin - Berzet

MAYOUX Mathys
29 juin - Beaune-le-Chaud

DESMOULINS GAURIN Eloïs, Lucas
29 juin - Berzet

MENDES Cléa
7 juillet - Manson

GASTOUD CASALEGNO Coline
14 juillet - Laschamps

SAGE Mattéo
28 juillet - Theix

MERCIER CORNU Romane, Salomé
31 juillet - Berzet

SOUCHAL Axel
5 août - Thèdes

RAMADE Agathe
17 août - Manson

CARON Mathis, André
8 septembre - Manson

MARTIN SAULNIER Adèle
19 septembre - Nadaillat

VITTOZ Naelle, Laureen, Emilie
20 septembre - Theix

FERRAN Olivia, Guylaine, Sylvie
9 octobre - Saint-Genès

MACCHABÉE Lise
10 octobre - Berzet

RUF Gabriel, Thibaut
25 octobre - Theix

COLOMBET Célia, Eve
28 octobre - Pardon

GUILLEMAIN Jade
13 novembre - Pardon

DE ASSUNCAO Baptiste
5 décembre - Thèdes

BOUCHERON Olympe
14 décembre - Fontfreyde

HERTER Ethan
30 décembre - Saint-Genès

Meilleurs vœux aux nouveau-nés et
félicitations aux parents

DECES

Raymond, Marcel, Léon SABIN
6 février - 89 ans - Thèdes

Angèle, Juliette CHOCOL épouse ANDANT
21 février - 88 ans - Laschamps

Jean-Pierre, Silvain, René CHAMBRE
3 mars - 81 ans - Berzet

Lucie, Geneviève, Jeanne COMBRE
épouse RIBIER
16 mars - 92 ans - Beaune-le-Chaud

Lucienne, Julia SALLAS épouse VALLEIX
29 mars - 98 ans - Berzet

René, Marcel PARIS
3 avril - 91 ans - Fontfreyde

René, Marcel ONDET
8 avril - 80 ans - Berzet

Jacky, Paul, Joseph MOSNIER
8 avril - 73 ans - Berzet

Marie, Marguerite BOREL épouse PLANEIX
3 mai - 84 ans - Fontfreyde

Roger, Pierre, Henri CARTIER
2 juillet - 94 ans - Theix

Yvonne, Pierrette BENOIT
29 juillet - 79 ans - Pardon

Anne-Marie, Josèphe, Madeleine QUIBANT
17 août - 76 ans - Manson

Valentin TIZIANI
22 septembre - 79 ans - Thèdes

Marie-Thérèse, Geneviève BLANCHOT
épouse JAMEAUX
3 novembre - 88 ans - Manson

Antoine, Michel DURAND
15 novembre - 89 ans - Manson

Didier, Roger, Louis MICOL
3 décembre - 63 ans - Fontfreyde

Nous présentons nos plus
sincères condoléances aux
familles éprouvées par un
deuil et nos remerciements
plus particuliers aux disparus
qui s'étaient investis dans la
vie associative de la
commune comme
Jean-Pierre Chambre
et Jacky Mosnier.



■ Vers la communauté urbaine

La transformation de Clermont Communauté en communauté urbaine va être le grand projet qui animera tout le mandat. Certes, depuis une quinzaine d'années, Clermont Communauté a su réaliser des projets d'envergure et fédérer les 21 communes qui se sont regroupées pour mieux faire ensemble ce qu'elles ne pouvaient pas faire séparément. Mais l'évolution majeure du contexte institutionnel dans lequel évolue notre communauté, et les nouvelles opportunités qui se présentent doivent nous conduire à mettre en place une organisation mieux adaptée aux enjeux de demain.



Réunion publique de présentation à Beaumont pour le Canton

UNE LONGUE PRÉPARATION

En effet la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) permet aux communautés d'agglomération de plus de 250.000 habitants de se transformer en communauté urbaine et toutes celles qui sont dans cette situation étudient actuellement, chacune à leur rythme, les nouvelles possibilités ainsi offertes. C'est le cas de Clermont Communauté qui, avec 283.580 habitants depuis le 1^{er} janvier, est directement concernée. Aussi dès juillet 2014 la démarche a été lancée, validée par une délibération communautaire de principe le 27 février 2015 et les délibérations municipales concordantes dont celle de Saint-Genès-Champagnelle le 31 mars suivant.

Le président de Clermont Communauté et les services se sont déplacés dans chacun des conseils municipaux pour présenter les enjeux aux élus. La réunion à Saint-Genès-Champagnelle s'est tenue le 18 décembre 2014 et a permis à tous les conseillers de mieux appréhender le sens de la démarche et poser toutes les questions permettant d'obtenir des précisions complémentaires.

Un bureau d'études spécialisé a été engagé comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour aider les élus à affiner la démarche. Les comités techniques et les comités de pilotage se multiplient. Ils permettent aux élus communautaires mais aussi aux élus communaux de se familiariser avec les modalités mais aussi les difficultés générées par une transformation aussi importante. Parallèlement des réunions publiques se sont tenues à l'automne dans chaque bassin de vie afin que les citoyens puissent aussi mieux s'informer. Cet exercice démocratique a été un grand succès puisque 200 à 400 personnes se sont déplacées à chacune d'entre elles. Pour Saint-Genès-Champagnelle, regroupée avec Beaumont et Ceyrat dans le cadre du canton et du bassin de lecture, cette réunion publique s'est déroulée à Beaumont le 28 octobre dernier. Vous étiez tous invités et ceux

qui se sont déplacés ont apprécié la bonne tenue de la réunion et le bon niveau d'information.

Mais cette démarche déjà bien engagée ne s'arrête pas là et il faut « Voir + loin » pour reprendre le titre de la lettre adressée aux agents afin qu'ils s'approprient progressivement la nouvelle organisation qui se met en place. Des rencontres avec les élus et services de Montpellier métropole puis de la Communauté urbaine de Bordeaux ont pour but de comprendre les modalités mises en place ailleurs et d'apporter les meilleures réponses aux inévitables difficultés qui se présenteront en chemin. De nouvelles séries de comités techniques et de comités de pilotage permettront de construire une délibération qui, avant l'été, sera soumise à l'approbation du conseil communautaire et des 21 conseils municipaux. Une fois la décision prise, le deuxième semestre permettra d'organiser chacune des compétences à transférer afin que la communauté urbaine existe vraiment au 1^{er} janvier 2017.

MUTUALISATION ET COMPÉTENCES NOUVELLES

La mutualisation consiste à mettre en commun des moyens, des matériels, des personnels. Elle peut concerner toutes les communes de Clermont Communauté ou une partie d'entre elles sans qu'il y ait pour autant transfert de compétence. Elle existe déjà dans des domaines très divers comme par exemple le service des ADS (Autorisation du Droit des Sols) qui depuis le 1^{er} juillet dernier instruit tous les actes d'urbanisme pour 14 communes. Il pourra se généraliser à l'avenir aux 7 autres communes qui possèdent un service indépendant dès l'instant où un accord sera trouvé sur les modalités les plus pertinentes à mettre en œuvre. On peut dans le même esprit développer la mutualisation pour les services informatiques, l'assistance juridique ou la commande publique.

Avec la transformation en communauté urbaine il s'agit d'aller beaucoup plus loin avec le transfert de 7 blocs de compétences des communes vers la communauté concernant :

- le développement économique et l'aménagement social et culturel,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la politique de la ville,
- la gestion des services d'intérêt collectif,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Ces compétences obligatoires peuvent être déclinées selon plusieurs axes complémentaires

et certaines sont déjà exercées par Clermont Communauté comme l'économie, le transport, la gestion des déchets, l'habitat, les aires d'accueil des gens du voyage, la politique de la ville, la culture ou le sport. D'autres devront faire l'objet d'un transfert précis avant la création de la communauté urbaine comme le tourisme avec la création d'un office de tourisme communautaire, l'urbanisme avec en perspective la mise en place d'un plan local d'urbanisme communautaire, la voirie avec la définition de limites précises, l'eau et l'assainissement avec la réflexion sur les tarifs à appliquer.

UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Parallèlement à l'analyse technique de chacun des secteurs concernés et à l'attention soutenue au transfert des personnels, nous devons aussi nous doter d'une charte de gouvernance qui garantira au mieux un bon fonctionnement démocratique dans l'élaboration des prises de décision. Cette charte intégrera nécessairement le rôle majeur des élus communautaires mais pourra aussi associer les élus communaux selon des modalités à définir ensemble. Elle devra faciliter la solidarité territoriale, s'appuyer sur les principes de subsidiarité et de proximité, rechercher en permanence la cohérence de l'action globale avec les attentes locales en mettant en place des commissions de bassin et des pôles de proximité. Une convention annuelle des élus devra permettre au président de la communauté de construire avec eux les grandes orientations et les projets structurants. Les grands schémas de la communauté feront aussi l'objet d'un avis de chaque conseil municipal avant leur adoption en conseil communautaire.

CLERMONT - AUVERGNE - MÉTROPOLE

C'est ainsi que nous construirons progressivement une métropole solide qui, dans le cadre de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, devra constituer à l'ouest un pôle majeur qui sera l'équivalent de Grenoble à l'est mais en nous appuyant sur nos spécificités et nos atouts. Il faudra du temps pour que tout cela se concrétise mais la création de la communauté urbaine est une étape majeure dans cette vaste perspective qui se dessine et nous devons absolument réussir ce beau projet afin que notre agglomération puisse compter vraiment en accentuant son attractivité créatrice d'emplois et de bien-être.

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Calendrier des collectes de déchets ménagers 2016

Commune de Saint Genès Champanelle

zone bénéficiant de la collecte des biodéchets



Jour de collecte sélective



Jour de collecte des ordures ménagères



Jour de collecte des biodéchets

* collecte non assurée

↑ report de collecte

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	janv-17
Ve	1 férier*	LU 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1 férier	JE 1	DI 1
SA	2	MA 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2
DI	3	ME 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3
LU	4	JE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4
MA	5	VE 5	SA 5	MA 5	JE 5 férier*	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5
ME	6	SA 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6
JE	7	DI 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7
VE	8	LU 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8
SA	9	MA 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9
DI	10	ME 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10
LU	11	JE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11 férier*	DI 11	ME 11
MA	12	VE 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12
ME	13	SA 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13
JE	14	DI 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14 férier*	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14
VE	15	LU 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15 férier*	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15
SA	16	MA 16	ME 16	SA 16	LU 16 férier*	JE 16	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16
DI	17	ME 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17
LU	18	JE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18
MA	19	VE 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19
ME	20	SA 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20
JE	21	DI 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21
VE	22	LU 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22
SA	23	MA 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23
DI	24	ME 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24
LU	25	JE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25
MA	26	VE 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26
ME	27	SA 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27
JE	28	DI 28	LU 28 férier*	JE 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28
VE	29	LU 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29
SA	30		ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30
DI	31		JE 31		MA 31		DI 31		ME 31		LU 31		SA 31

Commune Saint Genès Champanelle

zone ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets



Jour de collecte sélective



Jour de collecte des ordures ménagères

* collecte non assurée

↑ report de collecte

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	janv-17
Ve	1 férier*	LU 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1 férier	JE 1	DI 1
SA	2	MA 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2
DI	3	ME 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3
LU	4	JE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4
MA	5	VE 5	SA 5	MA 5	JE 5 férier*	DI 5	MA 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5
ME	6	SA 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6
JE	7	DI 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7
VE	8	LU 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8
SA	9	MA 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9
DI	10	ME 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10
LU	11	JE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11 férier*	DI 11	ME 11
MA	12	VE 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12
ME	13	SA 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13
JE	14	DI 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14 férier*	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14
VE	15	LU 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15 férier*	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15
SA	16	MA 16	ME 16	SA 16	LU 16 férier*	JE 16	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16
DI	17	ME 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17
LU	18	JE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18
MA	19	VE 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19
ME	20	SA 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20
JE	21	DI 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21
VE	22	LU 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22
SA	23	MA 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23
DI	24	ME 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24
LU	25	JE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25
MA	26	VE 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26
ME	27	SA 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27
JE	28	DI 28	LU 28 férier*	JE 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28
VE	29	LU 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29
SA	30		ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30
DI	31		JE 31		MA 31		DI 31		ME 31		LU 31		SA 31

Les collectes sont organisées entre 5h et 20h. Merci de présenter vos bacs la veille au soir des ramassages.
Aucune collecte n'étant assurée les jours fériés, merci de ne pas sortir vos bacs sur la voie publique ces jours-là.

Direction Gestion des Déchets de Clermont Communauté
tél. 04 63 669 669 www.clermontcommunaute.net



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champannelois

LIVRE « MANSON SE SOUVIENT »



Le Comité des Fêtes de Manson et l'Office champannelois préparent le cinquième livre sur la découverte des villages de la commune. De nombreuses personnes ont déjà apporté leur témoignage, prêté documents et photographies. Nombreuses aussi sont celles qui participent à l'évocation de souvenirs, certains mercredis soir, à l'école de Manson. Ce livre sera prêt à la fin du semestre et s'intitulera « Manson se souvient... »

PÈRE NOËL

Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune et visite du Père Noël.



VŒUX



Vœux de l'Office champannelois aux associations et à ses bénévoles.

CHALLENGE SÉNIORS



Finale régionale à Montluçon.

Office de tourisme

Saint-Genès-Champanelle
Bourse aux cartes postales
Philatélie, placomusophilie
Dimanche 20 mars 2016
Maison des Associations de Saint-Genès-Champanelle
De 10 à 17 heures

ENTRÉE GRATUITE

Organisée par l'Office de Tourisme Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle
Maison des Associations de Saint-Genès-Champanelle
11 rue de la République - 45110 Saint-Genès-Champanelle
Tél : 02 39 22 11 11 - Fax : 02 39 22 11 11
Site internet : www.cestunpays.com

Office de Tourisme Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle

BOURSE AUX CARTES POSTALES

Dimanche 20 mars aura lieu à la Maison des associations, la Bourse aux cartes postales, philatélie, placomusophilie (muselets ou capsules situées au sommet des bouchons de boissons effervescentes, champagnes, mousseux, crémant, bière...), et numismatique (monnaies et médailles).

Organisée par l'Office de Tourisme Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle, elle accueillera une exposition sur le thème de la guerre 1914-1918 à Ceyrat, des photos de classe des écoles de la commune de Saint-Genès-Champanelle, et une projection de livres édités par l'Office champannelois.

*Ouverte à tout public
de 10 heures à 17 heures.
Entrée gratuite.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale qui s'est tenue en mairie de Saint-Genès a donné lieu à un résumé résolument optimiste : des objectifs tournés vers un avenir serein et un bilan 2015 positif.

Les projets pour l'année à venir maintiennent le bon fonctionnement précédent : ouverture à la semaine du bureau d'accueil situé au camping de Ceyrat durant l'été, les mercredis en matinée, le reste de l'année, organiser la bourse à la carte postale dans la maison des associations, à Saint-Genès, dimanche 20 mars, reconduire la brocante à Ceyrat le 1^{er} mai, s'associer au développement de l'attractivité de la future communauté urbaine, soutenir les activités existantes au sein des deux communes, éditer un fascicule contenant les adresses utiles pour le tourisme, l'hébergement, les déplacements, les commerces, l'artisanat, les services et l'administration.

Assemblée générale à Saint-Genès-Champanelle



Visite de l'Office de Tourisme de Tours

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Chorale Campanelle

Un beau programme pour la chorale Campanelle en 2015 : concert annuel le 28 mars à la Maison des associations ; le 26 avril, concert humanitaire à Aydat pour Rétina avec les chorales La Vallée Verte et Les Grains de Folie ; le 30 mai en concert à Sayat ; participation à la fête de la musique à Beaumont. L'automne a aussi été très riche avec une participation à la soirée Gospel du 7 novembre à la Maison des associations avec le groupe des Field Hollers et le 22 novembre au Festichoral de Mozac avec les News Lyrique Boy's Band.

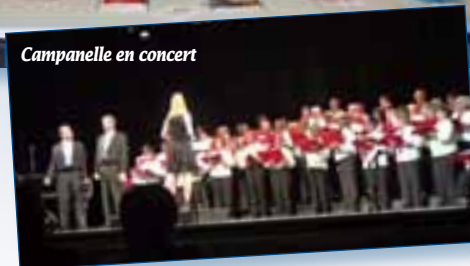
Prochain rendez-vous à ne pas manquer, samedi 2 avril 2016 pour le concert annuel à Saint-Genès-Champanelle.

Celles et ceux qui aimeraient essayer l'apprentissage du chant choral peuvent rejoindre la chorale Campanelle, même en cours d'année.

**Pour tout contact : Jean-Claude Darrigrand
Tél. : 04 73 62 10 12**



Assemblée générale



Campanelle en concert

■ ADMR

DÉPART À LA RETRAITE D'ANDRÉE GRIFFET

Le 30 octobre 2015, nous avons fêté le départ d'Andrée Griffet en présence de Martine Manceau, directrice de la fédération ADMR du Puy-de-Dôme, de nombreux élus, des membres du CCAS, des personnels et bénévoles de l'association et de sa famille : son mari, ses trois enfants et ses six petits-enfants.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'Agnès Désènard (présidente de l'association) a retracé sa carrière professionnelle, son engagement bénévole au service de l'ADMR mais aussi à l'école ou à la bibliothèque. Depuis 2001, Andrée Griffet

a été secrétaire salariée de l'ADMR, ses qualités humaines, toujours à l'écoute des besoins des bénéficiaires et des préoccupations des salariées ont été reconnues et appréciées. Elle a su s'adapter et maîtriser l'évolution de l'aide à domicile.

Agnès Désènard a remercié Andrée pour sa grande disponibilité et son mari pour avoir accepté les désagréments dus à la contrainte du service.

Andrée a évoqué les souvenirs de toutes ses années au service de l'ADMR et a conclu ainsi « avec l'ADMR, on rend de nombreux services mais l'essentiel c'est le contact avec les gens : ce



qui fait oublier les difficultés rencontrées ».

Avant de partager un moment de convivialité autour d'un buffet, Martine Manceau lui a remis la médaille de la fédération ADMR puis ses collègues, ses amis et les bénévoles lui ont offert des fleurs et de nombreux cadeaux.

ARRIVÉE D'EMMANUELLE VAZEILLE

Après 2 mois de fonctionnement en binôme avec Andrée Griffet, c'est maintenant Emmanuelle Vazeille qui assure le secrétariat depuis le 1^{er} décembre 2015. Emmanuelle connaît déjà bien l'association puisqu'elle y avait travaillé en tant qu'aide à domicile de 2003 à 2007. En septembre 2014, elle s'est engagée dans une formation qua-

lifante dans le domaine des ressources humaines durant laquelle elle a fait un stage d'immersion en entreprise à l'ADMR. Cela lui a permis de mieux connaître le fonctionnement de ce service et d'en mesurer les besoins, c'est pourquoi elle a accepté d'assurer le remplacement d'Andrée suite à son départ en retraite.

*Nous lui souhaitons
la bienvenue et
espérons qu'elle
s'épanouisse
pleinement à
ce poste-là.*



LOTO

Le premier loto organisé par l'ADMR a eu lieu à la Maison des associations le dimanche 22 novembre 2015. Grâce à la bonne préparation de cet après-midi par tous les bénévoles de l'association, aux généreux donateurs que nous tenons encore à remercier et à la participation de nombreux usagers et de leur famille, ce fût une vraie réussite.

Le nombre et la qualité des lots mis en jeu ont attiré un large public qui en plus du jeu a pu se régaler avec les pâtisseries préparées par les bénévoles et surtout par les crêpes et le vin chaud de Marie-Claude...

*Bien sûr,
tout le
monde n'a
pu gagner
mais
pourra
retenter sa
chance l'an
prochain.*



■ Loisirs et Rencontres



Les anniversaires fêtés au restaurant

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Les paniers champannelois

PARTICIPATION DES ENFANTS AU FESTIVAL ALIMENTERRE

Comme l'année dernière, les associations « Les paniers champannelois » et « Cheires AMAP d'Aydat » ont organisé une soirée animation/débat le vendredi 6 novembre 2015 à Aydat dans le cadre du festival AlimenTERRE.

Cette année, les organisateurs ont souhaité associer les enfants des écoles de Saint-Genès-Champanelle et Aydat à cette manifestation. Deux enseignantes : Fabienne Graffion d'Aydat et Pascale Levrier de Saint-Genès-Champanelle ont préparé avec leurs élèves, un travail sur le « gaspillage alimentaire ». Des affiches et deux films ont été réalisés.

Ce travail a été exposé le 6 novembre à Aydat et le 27 novembre 2015 à la Maison des associations.

Les enfants de chaque école ont pu venir voir cette exposition, discuter avec les « petits chercheurs » de ce que chacun peut essayer de mettre en œuvre pour éviter le gaspillage alimentaire.

Les adhérents des Paniers ont pu découvrir le travail des enfants lors de la distribution.



Un grand merci aux enfants et aux enseignantes pour cette exposition.

■ Bas'Arts

La rencontre d'artistes organisée par Bas'Arts le 11 octobre, association de dessin des dômes de Laschamps fut un réel succès.

Le beau temps et les couleurs de l'automne ont permis aux artistes d'exprimer leurs talents dans les rues de la commune puis au public de venir admirer l'exposition d'œuvres dans l'ancienne école.

- Le prix du public a été remis à Monique Cossu de Châtel-Guyon
- Le prix du canton à Jean-François Malecki de Beaumont
- Le 1^{er} prix peinture de la journée à Sandrine Raveyre du Puy-en-Velay
- Le 2^{ème} prix peinture de la journée à Nicole Arnaud de Beaumont
- Le 3^{ème} prix de la journée à Danielle Bourrier de Saint-Etienne-Lardeyrol

Bravo aux artistes !

Les cours ont lieu le mercredi soir à l'ancienne école de Laschamps à partir de 20h30.

Venez nous rejoindre !



Les lauréats du Concours



Nadine Imbaud et Christophe Rahier

■ Don du Sang

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



*Donner son sang, c'est quoi ?
C'est un geste qui vient du cœur
et qui va droit au cœur,
c'est un cadeau idéal
pour un besoin vital !*

Elle s'est déroulée, le 16 octobre 2015, en présence de :

Roger Gardes : maire

Alain Boudet : président de l'office champannelois

Huguette Julien : présidente de l'Union Départementale

Monique Gire : secrétaire de l'Union Départementale

Gérard Beaune : coordinateur de l'Union Départementale des associations pour le don de sang

Jean-Louis Hugond : responsable Mérite du sang.

Le bureau reste inchangé :

Président : Bernard Jamot,

Vice-président : Pierre Paccard,

2^{ème} vice-présidente : Christine Cohade,

Trésorier : Hervé Chandeze,

Trésorière adjointe : Jeannette Fléchet,

Secrétaire : Annie Odin,

Secrétaire adjointe : Colette Roux.

Le Conseil d'administration comprend 20 personnes.

L'équipe de bénévoles, toujours dynamique accueille les donateurs et leur propose une collation variée à chaque don.

Elle assure aussi l'accueil et propose des animations aux enfants des donateurs.

Malgré cela, cette année le nombre de dons a diminué sur notre commune et nous le regrettons vivement.

Projet :

Notre association organisera l'Assemblée générale départementale des donateurs de sang bénévoles le 6 mars 2016.

Récompenses :

Michelle et Jean Jamot ont été récompensés pour leurs nombreuses années de bénévolat actif, respectivement 32 et 26 années, au sein de notre association.

Ils ont été nommés **Chevalier du Mérite** du sang lors de l'Assemblée générale départementale à Aulnat.

Nous vous attendons, nous vous accueillerons à la Maison des Associations lors des prochaines collectes :

SANG TOTAL (16h30 à 19h30)

Mercredi 6 avril 2016*

Lundi 1^{er} août 2016*

Mercredi 7 décembre 2016*

*Garderie assurée

Assemblée générale



Récipiendaires de médailles : Michelle et Jean Jamot



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Tennis Club

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS CLUB

Dans la salle de l'ancienne école de Laschamps, Gilles Garraud, président du club, a rassemblé son bureau et ses adhérents pour l'assemblée générale annuelle du Tennis.

Quelques points du rapport moral :

143 adhérents dont 67 adultes et 76 enfants ;

- une permanence est assurée les samedis matin, pour rencontrer les éducateurs et répondre aux questions des adhérents ou des personnes souhaitant s'initier au tennis ;



- l'école de tennis draine un nombre important de jeunes sportifs et participe à des tournois internes ou externes ;
- le club participe au spectacle de Noël de l'Office champanellois et des comités des fêtes ;
- une fête pour les plus jeunes est donnée en juin ;
- les entraînements adultes se déroulent en soirée et durent 1 h 20 ;



- le club organise des stages d'initiation pour enfants et adultes, et participait aussi aux activités périscolaires en 2014-2015 ;
- 75 tennismen ont participé aux différents tournois adultes, open interne et consolante ;
- deux Champanellois ont pu assister à des matchs à Roland Garros ;
- deux équipes ont assisté au tournoi de foot en salle adulte organisé par l'AS football Saint-Genès ;
- résultats de l'année écoulée satisfaisants, certaines équipes femmes ou hommes étant inscrites en championnat et division départementales ou régionales.

A noter : le fort engagement des éducateurs s'occupant des enfants du mini-tennis. Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes et les parents viennent ainsi les chercher à 18 heures à la fin de l'entraînement dans la salle Le Rebond.

Roger Gardes, maire, Eric Hayma, adjoint, et Alain Boudet, conseiller délégué et président de l'Office champanellois, ont remis coupe et médailles aux équipes masculines méritantes de l'année écoulée, accession en 2^{ème} division départementale et en pré-régionale.

■ Gomme et Crayon

JEUX CE SOIR-LÀ !

Le jeudi 17 décembre 2015, les bénévoles de l'association « Gomme et Crayon » ont offert une animation jeux aux élèves de l'école élémentaire participant à l'étude.

Ces jeux traditionnels (jeux d'adresse, jeux de pions, espace casse-tête) ont ravi les enfants et les bénévoles !

Un joli moment ludique pour fêter Noël, le Noël des 10 ans de l'association !



■ Rugby club



Les U10

L'école de rugby accueille les plus jeunes pour un apprentissage des fondamentaux de ce sport dès 5 ans. Les moins de 6 ans et moins de 8 ans évoluent le samedi matin au complexe sportif et bénéficient du gymnase en cas de mauvais temps. Les moins de 10 ans et moins de 12 ans pratiquent le mercredi après-midi. Enfin les moins

Cette saison encore le rugby club de Saint-Genès-Champanelle propose des équipes dans toutes les catégories de 5 ans à plus de 18 ans.

de 14 ans s'entraînent deux fois par semaine les mercredis et vendredis en fin d'après midi. Tous ces jeunes participent à des tournois à raison de 2 fois par mois environ.

Les cadets (moins de 16 ans) évoluent cette année en Teulière B avec la rude tâche de succéder à l'équipe championne d'Auvergne la saison passée. Après un début de saison difficile, les

jeunes vont tenter de redresser la barre lors de cette seconde partie du championnat.

Les juniors U18 évoluent dans le championnat Philiponeau avec un classement honorable à la troisième place de leur poule.

L'équipe U18

Enfin, les deux équipes seniors sont actuellement 5^{èmes} de leurs championnats respectifs avec de bonnes chances de qualification pour les phases finales.

Avec plus de 250 licenciés, le club de rugby est en pleine expansion mais peut encore accueillir de nouveaux joueurs dans toutes les catégories.

Renseignements sur le site du club : www.rcsgc.fr ou au 06 23 08 82 56



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Assemblées générales et manifestations festives



*Assemblée générale
de l'Echappée Belle*



*Montage de mouches
par Clermont Mouche
Compétition*



Journée Ados Basket



Atelier 44 et plus



Halloween à Pardon



Assemblée générale du Rallye Saint-Genès



Assemblée générale de FestiviTheix



*Les « petits »
de la section
Basket de
l'Amicale
champanelloise*



LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

■ Assemblées générales et manifestations festives



A VOTRE SERVICE

■ Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60

Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr

Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h

Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

**En dehors des heures d'ouverture
et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02**

■ Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

■ Permanences des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désènard, 1^{ère} adjointe, *Affaires sociales et scolaires.*
socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2^{ème} adjoint, mardi de 17 heures à 18 heures et sur rendez-vous, *Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture*
travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3^{ème} adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Environnement, développement durable, Agenda 21
environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4^{ème} adjoint, sur rendez-vous
Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.
finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5^{ème} adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Vie associative, culture, jeunesse.
associations@saint-genes-champanelle.fr

Eric Hayma, 6^{ème} adjoint, mardi après midi (14h30 – 18 heures) – samedi matin (9 heures – 11h30) sur rendez-vous
Urbanisme, aménagement du territoire.
urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1^{er} conseiller délégué,
Information et communication
communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2^{ème} conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers
mairie@saint-genes-champanelle.fr

■ Services sociaux

CCAS Contact : Clara Valance..... 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :

En mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 14h à 16h.

A la circonscription de l'agglomération clermontoise
(antenne de Beaumont)

30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès
de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac..... 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72

Courriel : admstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 87

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

■ Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Adjudant chef : Philippe ROUX..... 04 73 62 60 64

Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96

Élémentaire 04 73 87 31 57

IME 04 73 87 35 17

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(Garderie, pause méridienne, TAP)

Directeur Coordinateur : Yann Gouadjéla 06 33 33 80 45

Courriel : periscolaire@saint-genes-champanelle.fr

MULTI ACCUEIL 04 73 87 00 95

RAM 06 73 63 43 45

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 06 33 33 80 45

RESTAURANT D'ENFANTS 04 73 87 37 70

Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS 04 73 87 35 00

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h.

Mardi : de 14h30 à 18h. Samedi : de 8h30 à 12h

Lévé du courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampannelois.fr – Courriel : contact@officechampannelois.fr

OFFICE DE TOURISME CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE

04 73 61 53 23

www.officetourisme63122.fr – Courriel : contact@officetourisme63122.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39

Courriel : edm.sicas@orange.fr

LA MONTAGNE

Correspondante locale : Béatrice Boudet 04 73 87 30 89 et 06 75 19 53 61

Courriel : beatrice.boudet@orange.fr

A VOTRE SERVICE

■ Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr

Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud–Lesage

Horaires d'ouverture :

– mardi et vendredi de 14h à 19h

– mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00

www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1^{re} prise en charge) à **9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1^{re} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose).

- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).

- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).

- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

■ En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

GARDE CHAMPÊTRE : gardechampetre.sgc@orange.fr

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS Impasse du Rejalet – Theix

Suite à l'arrêt de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1^{er} avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heures à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.

Cabinet médical : Dr Calixte CEYSSON 04 73 87 39 63

Dr Nadine BERAUD 04 73 87 39 63

Dr Emmanuelle QUIBANT 04 73 87 39 63

Cabinet dentaire : Dr Pascale BORDERON 04 73 87 37 60

Cabinet infirmier : Grégory PASSET 04 73 87 01 37

Cabinet de kinésithérapie 04 73 88 51 87

Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) – Sébastien ROY (Kiné microkiné)

Morgane THOMET (Kiné) – Grégoire MARTIN (Kiné) – Joana BESSA (Kiné)

Cabinet de pédicurie podologie : Karine CAUVIN 04 73 88 53 12

Diététicien et nutritionniste : Thibaut LAYAT 06 60 95 62 70

Sages-Femmes :

Vincent COLLANGE – Gabrielle LONJON – Murielle ROCHE 04 73 75 84 20

OSTÉOPATHE DO :

Margaux MAGNAVAL 06 32 40 81 91

PHARMACIEN :

Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68